

La légalisation qui devrait changer de nombreuses donnes

Percevoir le cannabis tout autrement



Lire page 3

Conseil de gouvernement



Un Conseil de gouvernement devait se tenir vendredi sous la présidence du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

Ce conseil devait être consacré à l'examen d'un projet de décret appelant la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers à tenir une session extraordinaire, a indiqué le Département du chef du gouvernement dans un communiqué.

Les prochaines élections, un tournant dans la consolidation de l'édifice démocratique

Chokrane Amam : *Le discours des partis politiques doit être basé sur leurs programmes et leur vision du Maroc de demain*



Page 4

14^{ème} Journée internationale des maladies rares

Une rareté en trompe-l'œil



Page 5

Le WAC à Ouagadougou en quête d'une seconde victoire en Ligue des champions



Page 31

Message du président burundais à S.M le Roi

Un Consul général du Burundi sera installé incessamment à Laâyoune



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu, jeudi à Rabat, le ministre burundais des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, Albert Shingiro, porteur d'un message du président de la République du Burundi, Evariste Ndayishimiye à Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ce message "s'inscrit dans le cadre de la concertation entre les deux chefs d'Etat frères, mais égale-

ment dans le cadre de la dynamique nouvelle que connaissent les relations bilatérales entre les deux pays", a indiqué Nasser Bourita lors d'un point de presse conjoint avec son homologue burundais.

Pour sa part, Albert Shingiro, en visite au Maroc en tant qu'émissaire du président burundais, a tenu à transmettre les félicitations du président Evariste Ndayishimiye à S.M le Roi pour sa stratégie en matière de politique Sud-Sud et de politique africaine. Le chef de la diplomatie burun-

daise qui s'exprimait lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a souligné que son entrevue avec Nasser Bourita a été aussi l'occasion de se féliciter de la décision de la République du Burundi d'ouvrir un consulat général à Laâyoune.

Dans ce cadre, un consul général de la République du Burundi sera installé incessamment à Laâyoune, a tenu à préciser Albert Shingiro.

La rencontre des deux ministres était également une opportunité pour saluer la décision du Royaume du Maroc d'ouvrir une ambassade avec résidence à Bujumbura afin de renforcer la dynamique de coopération dans les différents domaines entre les deux pays.

Se réjouissant de l'ouverture de cette ambassade, le ministre burundais a indiqué que celle-ci servira de pont diplomatique entre les deux capitales et jouera le rôle de diplomatie de proximité.

Ainsi, une équipe technique se rendra au Burundi la semaine prochaine pour entamer les procédures d'ouverture d'une ambassade du Royaume dans la capitale burundaise, a annoncé, pour sa part, Nasser Bourita.

Le ministre a, en outre, fait valoir le soutien permanent de la République du Burundi au sujet du Sahara marocain, soulignant que le Burundi a toujours été aux côtés du Maroc dans un cadre de solidarité sincère et active et qu'il appuie l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et son unité nationale conformément à la Charte des Nations unies.

Il a aussi réaffirmé le soutien du Burundi à l'exclusivité du règlement du dossier du Sahara par les Nations unies à travers le plan d'autonomie, comme seule solution à ce différend.

Cette position, a-t-il poursuivi, s'est manifestée à plusieurs occasions et de différentes manières.

La ministre kényane des A.E loue l'aide Royale aux pays africains en temps de pandémie

La ministre kényane des Affaires étrangères, Omama Raychelle, a qualifié de "lovable" et de "noble" l'initiative de S.M le Roi Mohammed VI de porter assistance à plusieurs pays africains lors de la pandémie de Covid-19, en soulignant que cette initiative représente un modèle de solidarité intra-africaine.

"L'initiative noble de Sa Majesté le Roi d'aider les pays africains en difficulté à cause de la pandémie de Covid-19 est très louable et représente un modèle de solidarité intra-africaine.

Ce genre d'initiatives va certainement faire avancer notre continent dans la bonne direction et à tous les niveaux", a-t-elle déclaré en recevant, mercredi, l'ambassadeur du Maroc au Kenya, El Mokhtar Ghambou. Le chef de la diplomatie kényane a aussi mis en avant l'approche "clairvoyante" de la coopération Sud-Sud initiée par S.M le Roi et qui constitue un catalyseur pour le développement économique de l'Afrique.

"La coopération Sud-Sud initiée par S.M le Roi est une approche clairvoyante et un catalyseur pour le développement économique de l'Afrique. Elle nous aide à implémenter et cadrer sans délai la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)", a-t-elle soutenu, appelant, dans ce cadre, à la reprise des liaisons aériennes entre le Kenya et le Maroc afin de promouvoir le tourisme et les échanges économiques entre les deux pays.

La ministre a aussi mis en évidence la place de choix qu'occupe le Maroc dans le développement de l'Afrique. "Le Maroc est un pays essentiel pour le développement de l'Afrique et on est très content que son retour à l'Union afri-

caine aille dans ce sens". La présence du Royaume "très dynamique à travers tout le continent est impressionnante et le Kenya souhaiterait en bénéficier", a-t-elle dit.

Concernant les relations diplomatiques entre les deux pays, la ministre a expliqué que le Kenya n'a pas pu ouvrir une ambassade résidentielle à Rabat pour "des raisons purement financières". Il n'en reste pas moins, a-t-elle assuré, que cette question sera étudiée par le gouvernement dès le mois prochain.

A propos de la question du Sahara marocain, Omama Raychelle a assuré que le Kenya "ne sera jamais hostile à l'égard du Maroc et que son pays cherchera toujours un consensus entre les parties impliquées au sein du Conseil de sécurité des Nations unies".

"Le Kenya, a-t-elle ajouté, est un pays promoteur de paix et de stabilité en Afrique et est engagé à trouver des solutions politiques aux conflits régionaux".

Elle a réitéré que le Kenya et le Maroc sont des leaders régionaux en Afrique et que leur complémentarité promet une coopération économique très solide à l'avenir malgré la distance géographique.

Il a rappelé, dans ce cadre, les projets déjà engagés ou en voie de développement entre les deux pays, et qui sont de nature à donner un élan à la coopération entre les deux pays, notamment la création de la Chambre de commerce maroco-kényane, un partenariat entre le comté de Mombasa et la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, l'invitation adressée par le ministre kényan du Tourisme, Najib Blala, à l'Agence Marchika-Med pour venir investir au Kenya.

Le vice-président du Mali salue le rôle joué par le Maroc dans le processus de transition de son pays

Le vice-président du Mali, Assimi Goïta, a salué, jeudi à Rabat, le rôle du Maroc dans l'accompagnement du processus de transition au Mali, sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Assimi Goïta a été reçu, sur Hautes instructions de S.M le Roi, par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, dans le cadre de sa visite de travail dans le Royaume.

Le vice-président malien a mis en avant l'action menée par le Royaume du Maroc dans l'accompagnement du processus de transition dans son pays.

Soulignant les liens forts qui unissent le Maroc et le Mali, les deux responsables ont évoqué lors de cette rencontre la coopération bilatérale dans plusieurs domaines.

La légalisation qui devrait changer de nombreuses données

Percevoir le cannabis tout autrement

Après son vote favorable pour la reconnaissance officielle des propriétés médicales du cannabis lors de la 63^{ème} session de la Commission des stupéfiants des Nations unies (CND), le Maroc franchit un nouveau pas sur la voie de la légalisation de l'usage du cannabis. Il vient, en effet, d'entamer l'examen du projet de loi n° 13.21 portant usage légal du cannabis, en prévision de son adoption lors du prochain Conseil.

L'un des traits saillants de ce projet sera la création d'une Agence nationale spécialisée dont la mission est de superviser l'achat et la vente de la plante à des entreprises dans le but de l'utiliser à des fins médicales et à des fins de transformation nationale et internationale. Il y aura également mise en place de six zones de culture du cannabis à travers le Royaume, situées, a priori, dans le Nord du pays. Hors de ces zones historiquement productrices de cannabis, la culture et l'usage récréatifs resteront interdits.

Pourtant, il est légitime de se demander si ce projet de loi va régler une question à forts enjeux politiques et socio-économiques traversée par des rapports de force. Il sera question également de se demander si ce projet répond aux attentes des cultivateurs qui conçoivent le cannabis non pas comme « une activité de survie » mais aussi comme une « culture de résistance » à la marginalisation économique et politique, comme ont noté Khalid Mouna et Kenza Afsahi, dans leur article : « La légalisation du cannabis, une



ethnographie d'un débat politique dans le Rif du Maroc ». D'après eux, pour ces cultivateurs, le débat sur la culture du cannabis au Maroc dépasse la seule question de la simple régulation d'une activité économique par l'État ou l'usage du cannabis comme un enjeu de sécurité ou de santé publique (comme

dans d'autres pays), il s'agit pour eux de rétablir « en dignité ceux qui le cultivent par leur décriminalisation ou la légitimation historique du produit ».

Une situation des plus compliquées puisque ces cultivateurs ont été exclus du débat national sur la légalisation du cannabis et cela dès les premières an-

nées de son lancement. Selon les deux chercheurs, ce débat a été dominé par l'État qui donne le rythme et alterne les temps forts et les temps de silence. En effet, « La culture du cannabis est caractérisée par des enjeux de pouvoir et des rapports de force entre différents acteurs. Cette réalité révèle aussi la complexité d'un débat sur la légalisation qui ne semble pas déboucher sur des solutions réalistes et partagées par les différentes parties. Ce débat n'est plus seulement investi sur le plan national par des acteurs exogènes mais maintenant sur un plan local également », soulignent les rédacteurs dudit article.

Khalid Mouna et Kenza Afsahi indiquent, en outre, que « depuis les mobilisations de 2011, les acteurs locaux ont mobilisé plusieurs moyens de communication pour publiciser leur souffrance et dénoncer les chantages qu'ils estiment systématiques des forces de l'ordre réparties sur le territoire du Rif ». Ils ajoutent que certains des arguments utilisés par les cultivateurs sont ensuite exploités par les partis politiques dans le débat sur la légalisation du cannabis.

Il a fallu attendre, précisent les deux chercheurs, l'implication de certains jeunes militants associatifs originaires de l'aire de culture du cannabis, en mobilisant « les identités locales du bled du kif » pour que la donne change. Lors des élections communales de septembre 2011, les acteurs locaux du bled du kif se sont mobilisés pour former des alliances en fonction des appartenances ethniques. Les candidats ont mobilisé les arguments du débat sur la légalisation du cannabis pour vaincre leurs ri-

vaux. Les associations locales qui représentent les cultivateurs ont réussi à mieux s'organiser et ont permis aux cultivateurs de prendre conscience que se fédérer pouvait leur donner plus de poids au cœur d'un débat qui ne peut plus se passer de leur participation.

Khalid Mouna qui est également l'auteur du livre : « Le bled du kif : Économie et pouvoir chez les Ketama du Rif », nous avait affirmé dans une précédente édition, que la culture du cannabis dans le Rif central n'est pas seulement une activité économique, mais aussi un facteur de stabilité sociale. Et d'ajouter que la volonté gouvernementale de légaliser le cannabis pour des usages médicaux est appelée à affronter certains défis et questions pratiques relatives à la manière de produire, au type de produit et à la qualité de la production. Ce qui est nécessaire, selon lui, encore du temps et de la réflexion.

A rappeler que la CND a décidé, récemment, le reclassement du cannabis et de sa résine dans les conventions internationales. Le cannabis pourrait ainsi être utilisé dans la fabrication de médicaments, au même titre que l'opium ou la morphine, sans que son utilisation ne soit découragée par l'ONU comme ce fut le cas jusqu'alors.

Le Maroc a été parmi les 27 pays qui ont voté lors de la 63^{ème} session de la CND pour la reconnaissance officielle des propriétés médicales du cannabis. Il a été le seul pays de la région MENA à voter favorablement pour le retrait du cannabis de la catégorie des drogues du tableau IV de la Convention de 1961.

Hassan Bentaleb

Quid de la législation du kif ?

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi par visioconférence sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Othmani, a entamé l'examen du projet de loi n° 13.21 portant usage légal du cannabis, en prévision de son adoption lors du prochain Conseil.

Présenté par le ministre de l'Intérieur, ce projet de loi sera complété et approuvé lors du prochain Conseil de gouvernement, a fait savoir le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse, tenu à l'issue du Conseil de gouvernement.

Le texte de loi consulté par l'AFP prévoit la création d'une "Agence nationale de régulation des activités liées au cannabis" chargée de "développer un circuit agricole et industriel" dans les régions "autorisées à produire".

Le texte ne fait aucune mention de la production actuelle - estimée à plus de 700 tonnes, pour une valeur de 23 milliards de dollars (environ 19 milliards d'euros), selon une étude publiée en 2020 par le réseau indépendant "Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée".

Les quantités produites légalement ne devront pas dépasser les volumes "nécessaires pour la production à caractère médical, pharmaceutique et industriel", indique seulement le projet de loi précisant que les cultivateurs devront intégrer "des coopératives agricoles" et traiter uniquement avec des sociétés autorisées.

La culture, la vente ou la consommation de drogue sont strictement interdites au Maroc. Mais dans le Nord du pays, grande région productrice, le kif fait partie du patrimoine local, sa consommation est largement tolérée et sa production fait vivre entre 90.000 et 140.000 personnes, de la culture à la vente, selon des estimations.

Le Royaume a réduit les surfaces de cannabis de 134.000 ha à 47.500 ha entre 2003 et 2011 dans le cadre d'un grand programme de reconversion, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

Légaliser l'usage thérapeutique permettra de se positionner sur un marché mondial "en croissance annuelle de 30% au niveau mondial et de 60% au niveau européen", d'après une note du ministère marocain de l'Intérieur. Cela permettra aussi d'"améliorer les conditions de vie des cultivateurs et va les protéger des réseaux de trafics de drogue", selon la même source.

Selon une étude du cabinet Grand View Research en 2017, le marché mondial du cannabis médical pourrait s'élever à 55,8 milliards de dollars en 2025 (environ 50 milliards d'euros), soit cinq fois plus qu'en 2015.

La commission des stupéfiants des Nations unies a retiré le cannabis de sa liste des drogues les plus dangereuses en décembre dernier, ce qui a ouvert la voie à la reconnaissance du potentiel médical et thérapeutique de cette plante interdite dans de nombreux pays.

Les prochaines élections, un tournant dans la consolidation de l'édifice démocratique

Chokrane Amam : Le discours des partis politiques devrait être basé sur leurs programmes et leur vision du Maroc de demain



Les prochaines élections constitueront un tournant dans le processus de consolidation de l'édifice démocratique au Maroc, ont affirmé, mercredi à Rabat, les représentants de groupes et groupement parlementaires à la Chambre des représentants.

Ces échéances constituent une occasion importante pour insuffler un nouveau souffle politique afin de poursuivre les grandes réformes structurantes, politiques, économiques et sociales, lancées ces dernières années au Maroc, ont estimé les parlementaires, lors d'une réunion de la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales et de la politique de la ville, tenue en présence du ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, et consacrée à la discussion des projets de loi régissant le système électoral.

Les députés ont également salué la régularité de la tenue des élections, l'approche participative adoptée vis-à-vis des partis politiques et les consultations engagées au sujet des lois électorales.

Dans ce sens, le président du Groupe socialiste, Chokrane Amam, a insisté sur l'importance de la crédibilité de l'opération et du discours politiques, soulignant le rôle des partis politiques, dont le discours devrait être basé sur les programmes et les projets électoraux et sur leur vision du Maroc de demain.

Le député a relevé la présence marquante des jeunes au Parlement, notamment dans les travaux des commissions, notant que l'élargissement des cas de conflit d'intérêt apportera des réponses

au sujet des femmes et des jeunes et permettra au député de mieux accomplir ses missions, à savoir la législation et le contrôle de l'action gouvernementale.

Quant au président du groupe du Parti de la justice et du développement, Mustapha Ibrahim, il a insisté sur la mobilisation nationale en vue de réussir les différentes échéances électorales et de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions élues.

Par ailleurs, le député a relevé qu'"aucun pays au monde ne calcule le quotient électoral sur la base des inscrits aux listes électorales", estimant que "l'adoption de ce mécanisme est "contraire aux dispositions constitutionnelles, à la logique électorale saine et aux meilleures expériences comparatives".

Mettant en avant l'apport qualitatif des jeunes au sein de la Chambre des représentants, M. Ibrahim a relevé que "la liste régionale stipulée par le projet de loi 04.21 est de nature à limiter les chances des jeunes d'accéder à l'Hémicycle".

"Ainsi, le groupe du parti de la justice et du développement plaide pour le maintien de la représentation des jeunes au sein de la Chambre des représentants, à travers la liste nationale ou celle régionale", a-t-il soutenu, estimant, d'autre part, que le cas de conflit d'intérêt devrait aussi concerner les présidents de Conseils préfectoraux et provinciaux et non seulement les collectivités de plus de 300.000 habitants.

De son côté, Abdellatif Ouahbi, député du Parti authenticité et modernité

(PAM), a appelé à élargir les cas de conflit d'intérêt pour couvrir aussi les présidents d'arrondissements de plus de 300.000 habitants et les ministres, faisant savoir que le parti proposera un amendement en vue d'empêcher les parlementaires femmes candidates sur la liste nationale de se présenter à travers les listes régionales, le but étant de donner l'occasion à d'autres femmes de participer à l'opération politique.

Par ailleurs, M. Ouahbi a indiqué que son parti estime que les jeunes doivent s'initier à l'action politique depuis les collectivités territoriales et les conseils provinciaux afin d'interagir avec les questions intéressant les aspirations des citoyens, d'où l'idée d'annuler la liste des jeunes.

Pour sa part, le représentant du groupe du rassemblement constitutionnel, Mustapha Baytas, a souligné que la gouvernance politique implique l'élargissement des cas de conflit d'intérêt, au regard de la difficulté d'exercer en même temps la fonction de parlementaire et d'assurer la gestion de la chose publique avec tous ses problèmes et difficultés.

La mise en place de circonscriptions législatives régionales est une démarche inédite, qui est à mettre au compte de l'expérience démocratique et politique marocaine, a-t-il estimé, expliquant que ces circonscriptions sont compatibles avec les tendances du Royaume en matière de régionalisation et répondent à la problématique du rôle des élites locales dans le développement régional.

Saluant les apports des projets de loi en matière de renforcement de la présence féminine dans les institutions élues, M. Baytas a insisté sur la performance des députés jeunes et leur impact en termes de contrôle, de législation et d'initiatives diplomatiques, en plus des nouvelles missions d'intermédiation auprès de catégories jeunes.

Dans le même sens, le président du groupe istiqlalien de l'unité et de l'égalitarisme, Noureddine Mediane, a insisté sur le renforcement de la représentation des femmes compétentes, soulignant que les statistiques au niveau du Parlement révèlent la présence marquante des femmes dans les différents aspects de l'action législative.

Le député a appelé au renforcement de ce principe dans la perspective d'arriver à l'équité, sans que ce soit au détriment des jeunes, qui ont apporté au Parlement un apport très significatif. De ce fait, la liste des jeunes ne peut être abandonnée, a-t-il poursuivi, appelant à trouver des formules pour renforcer leur présence ainsi que celle de la diaspora.

Le président du groupe du mouvement populaire, Mohamed Moubdii, a salué les apports des projets de lois électorales, notamment la liste régionale qui renforce la présence des femmes et offre l'opportunité aux compétences régionales d'assurer la gestion de la chose locale, provinciale, préfectorale et régionale. Les cas de conflit d'intérêt prévus par les projets de lois sont de nature à donner l'occasion à de nouvelles élites qui pourront s'impliquer dans l'action politique et électorale, a-t-il noté, appelant à élargir les cas de conflit d'intérêt pour couvrir les Conseils provinciaux et innover des formules pour renforcer la participation de la diaspora dans le développement du Royaume.

Pour sa part, Aïcha Lablaq, présidente du groupement parlementaire de progrès et de socialisme a appelé à faire des prochaines échéances électorales une étape pour donner un nouveau souffle démocratique, saluant les nouveautés apportées par les lois organiques régissant les élections, notamment les amendements relatifs à l'élargissement des cas de conflit d'intérêt et à la moralisation.

Elle a, en outre, estimé que la promotion de la représentation des femmes au sein des Conseils élus est une démarche à forte charge symbolique, expliquant que la liste régionale offre plus de chances aux femmes pour accéder à l'Hémicycle.

Par ailleurs, la députée a appelé à innover les moyens et dispositifs garantissant le renforcement de la participation des jeunes.

14^{ème} Journée internationale des maladies rares

Une rareté en trompe-l'oeil



Rares mais fréquentes. C'est là tout le dilemme des maladies rares. Certes, elles concernent moins d'une personne sur deux mille, mais comme il en existe entre 2000 et 8000, les maladies rares touchent au bout du compte 1,5 million de personnes rien qu'au Maroc, d'après l'Alliance des maladies rares au Maroc (AMRM) qui ajoute : "Un médecin rencontre plus dans sa pratique quotidienne ce type de pathologies que de cas de cancer ou de diabète".

A l'occasion de la 14^e Journée internationale des maladies

rares (Rare Disease Day), prévue ce 28 février et célébrée dans plus de 100 pays pour sensibiliser sur lesdites maladies et leur impact sur la vie des patients et celle de leurs proches, l'AMRM, présidée par le Dr. Moussayer Khadija, spécialiste en médecine interne et en gériatrie, organise ce samedi, un forum maghrébin en partenariat avec les laboratoires Roche, Jansen et Laprophan. Pandémie oblige, le forum en question prendra la forme d'un webinaire (voir encadré), ayant pour thème principal «Maladies rares et prévention de l'handicap». Ce ne sera pas de trop. Les maladies rares n'ont pas encore livré tous leurs secrets et sont largement sous-estimées.

Dites aussi maladies orphelines, elles sont d'origines diverses : génétique, infectieuse, cancéreuse ou auto-immune. Aux trois quarts, elles se déclenchent dans l'enfance. D'autres attendent 30, 40 ou 50 ans avant de se manifester. Combiné à la diversité, ce dernier point rend le diagnostic difficile. Et quand bien même diagnostic il y a, la prise en charge ressemble à un véritable chemin de croix. "Au Maghreb, en dépit d'importants efforts accomplis ces dernières années pour une meilleure prise en charge de ces maladies, elles posent encore un véritable problème de santé publique par manque de dépistage, insuffisance de centres de soins spécialisés et non disponibilité de nombreux médicaments", re-

grette l'AMRM dans un communiqué.

A l'évidence, les personnes atteintes de maladies rares et leurs familles se retrouvent livrées à elles-mêmes, impuissantes face à une maladie aux conséquences dramatiques en cas de diagnostic faussé ou de soins inappropriés. "Un grand nombre de patients voient leur état se dégrader et souffrent d'un handicap dans leur vie quotidienne ou perdent totalement leur autonomie", se désole l'Alliance des maladies rares au Maroc. Notamment des handicaps moteurs avec perte de la fonction de mobilité ou perte de la fonction d'un organe important : cœur, rein, foie ou encore poumons.

Ça fait froid dans le dos. Raison de plus pour ne pas détourner le regard. D'autant que la survie n'est pas l'unique horizon d'une personne atteinte d'une maladie rare. Il est également possible de vivre avec. Cela passe d'abord par des thérapeutiques innovantes "qui remplacent des substances manquantes, notamment des enzymes ou un gène défaillant, ainsi qu'un dépistage néonatal systématique pour tous les nouveau-nés", recommande l'AMRM tout en exprimant son incompréhension quant à l'absence d'un tel dépistage au Maroc. Pourtant, son importance n'est pas feinte. Loin s'en faut. Le dépistage néonatal est en mesure d'éviter un handicap certain en l'absence de traitement, "c'est le cas pour l'hypothyroïdie congé-

nitale ou la phénylcétonurie aux conséquences évitables grâce respectivement à un traitement peu coûteux et un régime alimentaire adéquat", précise l'Alliance.

Mais est-ce pour autant suffisant ? Ne faudrait-il pas penser à combler le manque d'information sur ces maladies ? Une campagne de sensibilisation destinée aussi bien aux patients qu'aux professionnels de la santé ne serait pas superflue. D'où l'importance du webinaire de ce samedi (voir encadré). Rendez-vous compte, il faut entre deux et dix ans pour qu'un diagnostic soit établi avant que les traitements appropriés puissent être administrés. En attendant, ce sont les patients qui souffrent. Et leurs

familles puissance mille. On ne souhaite à personne de regarder un être cher souffrir sans pouvoir lui venir en aide. L'impact sur les familles est tel que d'après une enquête de l'Observatoire des maladies rares (2015), 51% des parents d'enfants malades ont dû renoncer à travailler. Et ce n'est qu'une conséquence parmi d'autres. Mis bout à bout, l'ensemble de ces éléments confirment l'urgence de considérer les maladies rares comme une priorité de santé publique "s'inscrivant, à l'instar de pays européens, dans un plan national pour les maladies rares", conclut l'Alliance des maladies rares au Maroc (AMRM).

Chady Chaabi



1,5 million
de Marocains
seraient concernés

Programme du webinaire organisé par l'Alliance des maladies rares au Maroc

La retransmission du webinaire sera disponible sur la page Facebook de l'Alliance des maladies rares au Maroc (AMRM) de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00. Trois représentants du Maghreb seront présents. La matinée sera dédiée aux professionnels de santé et à un public averti dont des personnes atteintes d'une maladie rare, avec pour modérateur le Dr Othman Boumaalif / 10h00 : allocution de bienvenue (Dr Khadija Moussayer) / 10h10 : les épilepsies et moyens de diagnostic et de traitement (Pr Abdelilah Elmadani) / 10h40 : les maladies neuromusculaires et nouveaux traitements (Pr Nisrine Louhab) / 11h10 : Les symptômes initiaux de l'hypothyroïdie congénitale (Dr Jalal Elouadghiri).

L'après-midi sera consacrée aux patients et au grand public. Mme Fenna Builer sera la modératrice de cette session : 14h la phénylcétonurie : vécu de familles de patients (Mme Kawtar Tazi) / 14h20 : le syndrome du chromosome X fragile (Mme Leila Rouadi) / 14h40 : le rachitisme vitamino résistant (M. Omar Cherchmi) / 16h30 : forum associatif maghrébin : état des lieux des maladies rares dans nos pays maghrébains (Dr Khadija Moussayer, Dr Abdelkader Bouras, M. Habib Belaid).

Nasser Bourita : *Le Maroc s'est engagé à tout mettre en œuvre au service d'une paix sincère au Proche-Orient*

Conférence du ministre des A.E, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger au centre de réflexion américain «Brookings»



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a mis en avant, lors d'une conférence virtuelle organisée mercredi par le centre de réflexion américain «Brookings», les réformes audacieuses initiées par le Maroc sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI pour la consécration des droits de l'Homme dans toutes leurs dimensions.

«Le Maroc, sous le leadership de S.M le Roi, est un pionnier en matière de consécration des droits de l'Homme», a indiqué le ministre, rappelant que le Maroc considère le dialogue sur le volet des droits de l'Homme comme «un apport au partenariat maroco-américain qui est un partenariat de valeurs».

Répondant aux questions de l'expert en politique internationale, Jeffrey Feltman, ancien haut diplomate US et ex-Secrétaire général adjoint aux affaires politiques à l'ONU, Nasser Bourita est revenu à cet effet sur les avancées du Maroc durant les deux dernières décennies pour assurer l'ancrage de la culture des droits de l'Homme dans leur globalité, notant qu'outre les droits politiques,

les droits des femmes et les réformes constitutionnelles, le Royaume progresse aussi sur le front des droits socio-économiques.

«Il y a trois mois, S.M le Roi a annoncé un vaste programme pour garantir la généralisation de la protection sociale», a-t-il rappelé, soulignant que le Maroc est en train d'élargir aussi la portée de ces droits, d'autant plus que le Royaume se distingue par un autre aspect pas toujours mis en avant, à savoir les droits des communautés. A cet égard, il a cité la coexistence pacifique et les droits dont jouit la communauté juive marocaine ou encore les droits garantis aux milliers de migrants au même titre que les citoyens marocains, y compris l'accès au vaccin anti-Covid.

«A l'image des autres pays du monde, nous avons encore des défis à relever mais nous sommes convaincus des ambitions à atteindre et nous avons un atout majeur, à savoir la conviction et le leadership de S.M le Roi» pour continuer à progresser, a relevé le ministre.

Sur le dossier du Sahara, Nasser Bourita a souligné l'engagement du Maroc en faveur d'une "approche orientée vers

la solution" en vue de régler définitivement ce différend régional qui continue de brider le potentiel de développement du Maghreb et d'entraver les aspirations de ses peuples.

"Je pense qu'aujourd'hui, nous devons avancer vers une diplomatie orientée vers une solution à la question du Sahara, et c'est la raison pour laquelle les Etats-Unis avaient considéré déjà en 2007 le plan d'autonomie comme une solution sérieuse, crédible et réaliste à ce différend, comme cela a été confirmé par trois administrations américaines successives", a expliqué le ministre.

Evoquant la Proclamation présidentielle américaine sur la marocanité du Sahara, Nasser Bourita a indiqué que le Maroc reste attaché au processus politique engagé sous les auspices de l'ONU, et perçoit cette avancée comme "une opportunité" sur la voie d'un règlement définitif.

A une question de Jeffrey Feltman sur l'engagement du Maroc, sous le leadership de S.M le Roi, en faveur de la paix et la stabilité en Libye et pour le règlement du conflit israélo-palestinien, le ministre a rappelé que le Royaume a

œuvré inlassablement pour aider les Libyens à avancer sur la voie de la réconciliation et pour la paix et la stabilité, mettant en avant à cet égard l'importance des élections du 24 décembre prochain.

Les défis, a-t-il dit, portent sur la transition et la légitimité, relevant que les efforts de la communauté internationale doivent appuyer la réalisation de ces deux objectifs.

Au sujet de la reprise des relations entre le Maroc et Israël, Nasser Bourita a rappelé la spécificité des relations qui ont toujours uni les juifs marocains et les Rois du Maroc, ainsi que la réputation dont jouit le Royaume en tant que modèle de tolérance et de coexistence pacifique entre différentes communautés tout comme sa crédibilité aussi bien auprès des Palestiniens que des Israéliens, autant d'atouts, selon lui, que le Royaume met à profit au service de la paix au Proche-Orient.

«Le Maroc joue un rôle pionnier dans le processus de paix au Proche Orient et il est engagé à tout mettre à profit au service d'une paix sincère dans la région», a indiqué le ministre.



L'Europe s'inquiète *Les Etats-Unis s'estiment "en avance"*



Si les Etats-Unis sont "en avance de plusieurs semaines", selon Joe Biden, sur leur programme de vaccination, "les prochaines semaines vont demeurer difficiles sur le terrain des vaccins", a prévenu le président du Conseil européen, à la veille d'un G20 qui devait se pencher vendredi sur l'inégalité de l'accès aux vaccins pour les pays pauvres, dénoncée avec force ces dernières semaines par l'ONU et l'OMS.

Avec plus de 2,5 millions de décès du Covid-19 officiellement enregistrés dans le monde depuis le début de la pandémie, les dirigeants européens ont appelé à "maintenir des restrictions fermes" et à accélérer les campagnes de vaccination pour faire face aux "défis supplémentaires" posés par la propagation de variants plus contagieux.

"La situation épidémiologique demeure grave, et les nouveaux variants posent des défis supplémentaires. Nous devons en conséquence maintenir des restrictions fermes tout en musclant nos efforts pour accélérer les acheminements de vaccins", ont déclaré les chefs d'Etat et de gouvernement

des Vingt-sept, à l'issue d'un sommet en visioconférence.

Le président du Conseil européen, Charles Michel, a averti que "les prochaines semaines" demeureraient "difficiles sur le terrain de la vaccination".

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen s'est toutefois dite "optimiste" sur son objectif de vacciner 70% de la population adulte de l'UE d'ici "la fin de l'été", à la faveur de la forte augmentation attendue des livraisons des laboratoires.

Quelques heures plus tard, le président Biden se félicitait que les Etats-Unis soient "en avance de plusieurs semaines" sur leur programme de vaccination. Il avait promis lors de son entrée en fonction cent millions de doses administrées en cent jours. "Je suis là aujourd'hui pour dire que nous sommes à mi-chemin, avec 50 millions de doses en seulement 37 jours depuis que je suis devenu président", a-t-il déclaré. "C'est en avance de plusieurs semaines". Pour autant, "ce n'est pas le moment de baisser la garde", a-t-il ajouté, demandant aux Américains de continuer à respecter les gestes

barrières.

Washington a par ailleurs exhorté jeudi les pays du G20 à lancer une véritable campagne de vaccination mondiale et coordonnée, pour éviter que les pays pauvres ne restent à la traîne et freinent ainsi la reprise économique mondiale. "Contenir la pandémie dans le monde est primordial pour une reprise économique robuste", a résumé la secrétaire au Trésor américaine Janet Yellen dans une lettre publiée à l'occasion de la réunion vendredi des grands argentiers du G20.

De son côté, le directeur de la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Hans Kluge, a lancé un appel pour que les personnes souffrant de symptômes pendant une longue période soient entendues.

La question du "Covid long" est "une priorité claire pour l'OMS, et de la plus haute importance. Cela doit l'être pour toutes les autorités sanitaires", a insisté M. Kluge pendant une conférence de presse, déplorant que ces symptômes de long terme se heurtent trop souvent à "de l'incrédulité ou à un manque de

compréhension".

Sa demande intervient à un moment où les autorités sanitaires sont focalisées sur les campagnes de vaccination pour tenter de juguler la pandémie.

Vendredi, Hong Kong et la Corée du Sud devaient lancer leur campagne de vaccination. Et Cuba a annoncé disposer de deux candidats vaccins qui ont suscité une "puissante réponse immunitaire" et seront soumis à des essais cliniques de phase 3 à partir du mois de mars.

En France, le variant anglais, plus contagieux, "concerne désormais à peu près la moitié des personnes" contaminées par le Covid, a d'ailleurs annoncé le Premier ministre Jean Castex, ce qui fait craindre une explosion épidémique. Il a annoncé que vingt départements étaient placés sous "surveillance renforcée" en raison d'une circulation accrue de l'épidémie, et pourront faire l'objet de mesures de confinements locaux à partir du week-end du 6 mars si la situation continuait à se dégrader.

Au Royaume-Uni en revanche, la situation s'améliore. Les autorités sanitaires britanniques ont décidé jeudi d'abaisser le niveau

d'alerte relatif à la pandémie de Covid-19, le risque de saturation des hôpitaux ayant "reculé" dans ce pays, soumis à un sévère confinement depuis début janvier. De cinq, son maximum, le niveau d'alerte passe à quatre, ont déclaré dans un communiqué commun les chefs médicaux des quatre nations constitutives du pays (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles, Irlande du Nord).

Aux Pays-Bas, des travailleuses du sexe ont prévenu jeudi qu'elles manifesteraient devant le parlement la semaine prochaine pour dénoncer la fermeture maintenue des maisons closes, tandis que des restaurants et cafés ont prévu de rouvrir sans autorisation.

De son côté, le Bangladesh a commencé à administrer des doses de vaccin contre le Covid-19 aux travailleuses du sexe dans la plus grande maison close de ce pays, un immense dédale de cabanes où vivent environ 1.900 prostituées. Ce pays d'Asie du Sud, qui a jusqu'ici injecté le vaccin d'AstraZeneca à près de trois millions de personnes âgées de 40 ans ou plus, l'a autorisé pour les prostituées de tout âge dans la ville de Daulatdia (ouest).

En Algérie, la poursuite du hirak

Un "rejet populaire d'une continuité voulue en haut lieu"

Les marches et manifestations, organisées dans plusieurs villes algériennes à l'occasion du 2ème anniversaire du début du hirak (22 février), expriment un "rejet populaire d'une continuité voulue en haut lieu", a souligné le site d'information algérien "TSA".

Les manifestations d'Alger, de Kherrata, d'Oran et des autres villes ont montré "les limites de la stratégie suivie jusque-là par le pouvoir, notamment sa gestion sécuritaire de la crise, faite d'arrestations, d'incarcérations, de blocage des sites internet indépendants, de fermeture du champ politique et audiovisuel, comme l'a dénoncé à maintes fois l'opposition", a expliqué le média dans un article, intitulé "Les limites de la stratégie autoritaire du pouvoir algérien".

Tout en relevant que ces manifestations ont en tout cas montré que le hirak n'a rien perdu de sa capacité de mobilisation, de son unité et qu'il garde le cap sur ses objectifs initiaux, il a fait savoir que l'autre stratégie mise à nu, c'est celle de la fuite en avant incarnée par cette feuille de route tracée pendant l'été 2019. Il a souligné qu'"après une présidentielle et un référendum constitutionnel largement boycottés par la population, "doter le pays d'un Parlement tout aussi rejeté est tout sauf judicieux". C'est, au mieux, s'enfoncer dans l'impasse, au pire, sauter dans l'inconnu", a-t-il mis en garde, notant que ces marches aideront peut-être à comprendre qu'en politique, le passage en force n'est pas toujours une idée ingénieuse.

Il a estimé qu'il est indéniable



de ces certitudes sont tombées le lundi 22 février, le plan tracé étant au moins ébranlé et fragilisé et son devenir suspendu à la suite que prendra ce nouveau réveil de la rue.

Il s'agit d'une suite qui risque d'être compliquée au vu de ce qu'on a constaté dans les rues d'Alger et de nombreuses autres villes le jour anniversaire du Hirak, a-t-il soutenu, faisant observer que

des milliers de citoyens qui manifestent un jour ouvrable, sous la pluie et en pleine crise sanitaire, c'est peut-être "annonciateur du retour des déferlantes humaines en conditions normales".

Il a relevé que le slogan le plus entendu est explicite et ne laisse pas place à l'interprétation: "Nous ne sommes pas là pour célébrer, mais pour vous faire partir".

Selon la même source, le mot

d'ordre est, comme au premier jour, le changement radical du système politique.

Il a rappelé que pendant toute la première année du Hirak, le pouvoir n'a rien cédé de notable et il n'a fait que manœuvrer et gagner du temps, attendant l'essoufflement du mouvement, jusqu'à ce que tombe du ciel cette pandémie de Covid-19 qui a mis fin subitement aux manifestations.

De février 2019 à avril 2020, tout a été tenté pour casser le mouvement, en vain : manœuvres de division, propagande, diabolisation, répression, a-t-il noté, soulignant que sans doute que les marches se seraient poursuivies avec la même ampleur si des voix sages parmi les animateurs du Hirak n'avaient pas appelé à leur suspension pour préserver la santé des gens.

L'Inde et la Chine discutent d'une nouvelle désescalade sur leur frontière



Les ministres indien et chinois des Affaires étrangères ont discuté d'une nouvelle désescalade après avoir déjà accompli un désengagement sur une partie disputée de leur frontière himalayenne, ont

annoncé New Delhi et Pékin, après des mois de tensions.

Le dernier affrontement grave entre militaires chinois et indiens dans cette zone date de juin 2020 et avait fait des morts des deux côtés:

20 du côté indien selon New Delhi et quatre côté chinois selon Pékin.

Cet incident en haute altitude, à la frontière du Tibet et de la région indienne du Ladakh, était le plus sérieux entre les deux géants asiatiques et puissances nucléaires depuis la guerre-éclair de 1962, qui avait vu la Chine l'emporter facilement sur l'Inde.

Au cours d'un appel qui a duré 75 minutes avec son homologue Wang Yi jeudi, le ministre indien des Affaires étrangères S. Jaishankar a déclaré que "les deux parties devraient à présent résoudre rapidement les questions en suspens", selon un communiqué de son bureau. "Une fois le désengagement terminé sur tous les points de friction, les deux parties pourraient également envisager une plus large désescalade des

troupes dans la région et travailler à la restauration de la paix et de la tranquillité", a déclaré M. Jaishankar cité dans le communiqué.

De son côté, Wang Yi, cité par les médias d'Etat chinois, a déclaré que la situation dans la région du lac Pangong Tso s'était "considérablement améliorée". "Les deux parties doivent se réjouir des progrès durablement acquis, consolider ensemble les acquis et maintenir l'élan de la consultation, afin d'apaiser davantage la situation", a-t-il précisé, de mêmes sources.

La question de la frontière "ne résume pas toute l'histoire des relations entre la Chine et l'Inde, et devrait être remise à sa juste place dans leurs relations". Wang Yi a cependant ajouté que l'Inde "a hésité et même fait marche arrière dans sa politique

à l'égard de la Chine, ce qui a affecté et perturbé la coopération bilatérale pragmatique".

Les deux parties ont en outre convenu de mettre en place une liaison téléphonique d'urgence. Une ligne est déjà établie entre les hauts commandants militaires.

Les deux pays avaient annoncé dimanche avoir parachevé leur "désengagement" mutuel des troupes dans un des secteurs disputés de la frontière, en vertu d'un accord conclu au terme de neuf sessions de négociations.

La Ligne de contrôle effectif ("Line of Actual Control", LAC), frontière de facto entre l'Inde et la Chine, n'est pas clairement démarquée et les deux pays se sont accusés mutuellement d'avoir empiété sur le territoire de l'autre.

Trump attendu en maître des républicains pour son grand retour public



C'est reçu en "leader" incontesté par un public conquis d'ultra-conservateurs que Donald Trump prendra dimanche la parole pour la première fois depuis qu'il a quitté la Maison Blanche. Mais depuis l'assaut meurtrier du Capitole, le parti républicain affiche des divisions béantes.

Parmi les participants du CPAC, la grand-messe des conservateurs américains qui s'est ouvert vendredi, et à travers les Etats-Unis, une même question résonne: le milliardaire annoncera-t-il qu'il se présente à nouveau en 2024?

Sans doute pas directement, ont indiqué les organisateurs, mais le tribun devrait bien flirter ouvertement avec cette idée, dimanche après-midi à Orlando, en Floride.

Pour son premier discours depuis le 20 janvier, l'ex-président parlera de "l'avenir du parti républicain et du mouvement conservateur", a indiqué à l'AFP son entourage. L'ancien président devrait aussi parler

d'immigration et "des politiques désastreuses" de son successeur démocrate Joe Biden sur ce dossier, selon la même source.

Après quatre ans de mandat Trump, les républicains ont perdu le contrôle du Congrès et de la Maison Blanche. Et c'est un ex-président marqué de la tache infamante d'une mise en accusation ("impeachment") pour incitation à l'insurrection dans l'attaque du Capitole qui prendra la scène.

Pourtant, sa popularité reste immense dans son camp. Malgré les critiques cinglantes de certains grands noms du parti, trois quarts des électeurs républicains disaient, à la mi-février, vouloir que le tempétueux républicain continue à jouer "un rôle de premier plan", selon un sondage Quinnipiac. "Le président Trump est le leader du parti républicain": a résumé cette semaine l'un de ses grands alliés au Congrès, l'élu de la Chambre des républicains Jim Jordan. "Si nous parvenons à nous rassembler derrière le président Trump, nous gagnerons en 2022", lors des prochaines élec-

tions parlementaires, a renchéri un autre grand fidèle, le sénateur Lindsey Graham sur Fox News. "Si nous nous disputons, nous perdrons".

Les divisions sont pourtant déjà là, et s'exposent parfois spectaculairement comme entre les chefs républicains de la Chambre, cette semaine.

Donald Trump doit-il parler à CPAC? "Oui", a répondu mercredi aux journalistes le dirigeant de la minorité républicaine Kevin McCarthy, sans hésiter. Derrière lui, Liz Cheney, porte-voix des républicains anti-Trump depuis son vote en faveur de la mise en accusation du milliardaire, a lâché: "Je ne pense pas qu'il devrait jouer un rôle dans l'avenir de notre parti, ou du pays".

Après un silence pesant, M. McCarthy a mis fin à la conférence dans les rires gênés. Et chacun est parti de son côté.

Dix républicains, sur 211 siégeant à la Chambre, ont voté avec les démocrates l'"impeachment" de Donald Trump, accusé d'avoir encouragé ses partisans à prendre d'assaut le

Capitole le 6 janvier.

L'ex-président a finalement été acquitté lors de son procès au Sénat, mi-février. Fait historique, sept républicains ont néanmoins voté en faveur de sa condamnation.

Mais même parmi ses plus grands critiques, on reste conscient de sa force électorale. A l'image de Mitt Romney. Si l'ex-président se représente en 2024, "je suis assez convaincu qu'il remportera la nomination du parti", a confié mardi le sénateur républicain, au New York Times DealBook DC Policy Project.

Bête noire de Donald Trump, ce dernier n'a pas été invité au CPAC. Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, qui a déclaré le milliardaire "responsable" de l'attaque du siège du Congrès, non plus. Quant à son ancien vice-président Mike Pence, il a décliné l'invitation. "Il y a une déconnexion entre le parti républicain à Washington et la base, toujours fidèle à Trump", explique à l'AFP John Feehery, ancien communicant pour de

hauts responsables républicains du Congrès, aujourd'hui lobbyiste.

D'autres républicains pourraient bien entendu se présenter en 2024, comme les sénateurs Josh Hawley, Tom Cotton, la gouverneure du Dakota du Sud Kristi Noem ou l'ex-ambassadrice à l'ONU Nikki Haley.

"Mais Trump dispose du plus puissant porte-voix et de la plus vaste base de soutien" aujourd'hui, souligne-t-il.

Le "Grand Old Party" est "profondément divisé", renchérit Whit Ayres, consultant républicain et président de la firme North Star Opinion Research. Mais à moins qu'il ne quitte la politique, Donald Trump dominera encore le parti en 2024, prédit John Pitney Jr, professeur de politique américaine à l'université Claremont McKenna College. "Les soutiens du président Trump sont largement plus nombreux que ses critiques au sein du parti", martèle-t-il. "Les républicains savent que rompre avec Trump a un coût politique et la plupart ne sont pas prêts à payer ce tribut".

Horizons

de la liberté

Texte dédié aux anciens internes du lycée Imam Malik de Casablanca



Le lycée Imam Malik, situé au quartier chic de Belvédère à Casablanca, est un prestigieux établissement d'enseignement qui disposait d'un internat dans les décennies 60 et 70. Dans mon autobiographie, parue en 2012 chez L'Harmattan, j'y ai consacré un chapitre entier sur mon séjour dans cette institution il y a plus d'un demi-siècle. La particularité de ce lycée c'est qu'il a la forme d'une forteresse donnant sur quatre rues dont celle de Sijlmassa. Seule cette dernière rue disposait de grandes fenêtres. L'une d'elles (sur la photo), tout près d'une porte condamnée, était presque toujours fermée. Elle reflète bien, par sa sobriété, ses barres de fer horizontales et verticales et sa grandeur une image de geôle. Pourtant, pour notre génération d'élèves internes de la promotion 1970-72, c'était, du lundi matin au vendredi après-midi, l'unique possibilité d'entrevoir l'extérieur et d'avoir la sensation de respirer l'air de la liberté. Cette fenêtre qu'on ne

pouvait que légèrement entrebâiller, sous peine d'être remarqué par le Surveillant général de l'internat, permettait à quelques-uns d'entre nous de contempler, ne serait-ce qu'une dizaine de minutes, les passants ou mieux les filles à la sortie du collège de la mission française Anatole France. Pour les élèves fumeurs et ceux qui tentaient cette expérience, pour la première fois, cette fenêtre était sans doute l'endroit idéal pour quémander des cigarettes aux passants. A la fin de la collecte, le butin était hétéroclite à souhait avec des spécimens de toutes les marques aux différents goûts. Des blondes exquises aux noires chocolatées, et des locales bon marché aux importées, plus chères.

Notre fenêtre n'était pas utilisée par tous les élèves de la promotion, mais seulement par quelques-uns, car elle se trouvait dans le couloir en rez-de-chaussée avec toujours de petites araignées et de la poussière sur les bords. Mais, en fait, ce qui dissuadait les élèves de s'aventurer pour regarder

par la fenêtre ce n'était pas la poussière, mais surtout le fait que, sur le même alignement, juste à quelques mètres à droite, se trouvait la villa de notre Proviseur. Ce dernier passait par là le soir vers l'épicerie toute proche de la rue de Vouziers (devenue rue Abou Amer Benallala). Ce qui nécessitait de doubler de vigilance de crainte d'être remarqué par ce responsable intransigeant en matière de discipline.

Mais c'était sans compter sur l'obstination de nos esprits encore jeunes. C'était l'âge du défi et on ne pouvait résister à la tentation de communiquer avec le monde. Pour nous, cette fenêtre représentait le lien avec l'extérieur, peut-être qu'elle le représente encore pour d'autres élèves de la nouvelle génération. Gustave Flaubert (1821-1880) ne disait-il pas que « La fenêtre, en province, remplace le théâtre et les promenades ».

La fenêtre est un symbole. En tant qu'ouverture sur l'air et la lumière, la fenêtre symbolise la réceptivité. Dans le Diction-

naire des symboles (édit. Lafont, 1982) si la fenêtre est carrée, comme c'est presque le cas ici, c'est la réceptivité terrestre, à l'opposé de la fenêtre ronde qui symbolise une réceptivité de même nature que celle de l'œil et de la conscience.

Grand merci à cet établissement historique qui fut, au temps du Protectorat, l'école de la Gare. Elle se trouvait près de la gare ferroviaire Casa-voyageurs. Grand merci aux responsables de l'époque : le professeur Mohammed Amor, Proviseur du lycée, et à feu Abdelkader El-Ghali, Surveillant général d'internat. Nous leur devons la gratitude de nous avoir aidés à devenir ce que nous sommes.



Par Mustapha Jmahri

Philippe Jaccottet, le poète suisse de Grignan

Portrait



Philippe Jaccottet, poète, critique littéraire et traducteur, a consacré son oeuvre à déchiffrer "la dimension secrète du monde", sans céder ni au nihilisme et ni à l'hermétisme.

Suisse de langue française, il est l'un des trois seuls poètes, avec René Char et Saint-John Perse, à avoir été publié de son vivant dans la prestigieuse collection de la Pléiade.

Récompensé par de nombreux prix français et allemands, dont le Goncourt de la poésie (2003) et le Grand prix national de Traduction (1987), Philippe Jaccottet, installé depuis plus d'un demi-siècle à Grignan dans la Drôme, est l'un des poètes contemporains qui a fait l'objet de plus de thèses et de critiques.

Des sonnets rimés de "L'Éf-fraie" (1953) aux morceaux épurés d'"Airs" (1967), s'élève son chant sincère et sobre marqué par une grande humilité face à la beauté du monde. "L'effacement soit ma façon de resplendir", écrit-il dès "L'Ignorant" (1957), soucieux de saisir la lumière qui subsiste malgré l'om-

bre de la mort et de la violence ("Leçons" - 1969).

Après "Pensées sous les nuages" (1983), "Cahiers de verdure" (1990), "Et néanmoins" (2001), il mêle prose poétique et vers dans l'espoir de "concilier du moins, approcher, la limite et l'illimité, le clair et l'obscur, le souffle et la forme".

Ses traductions, guidées par le même souci de trouver la parole juste, ont fait connaître en France l'écrivain autrichien Musil ("L'Homme sans qualités"), le Russe Mandelstam, l'Italien Ungaretti ainsi qu'une part considérable de Rilke - dont la "Correspondance" avec Lou Andreas-Salomé. On lui doit également une transposition de "L'Odyssée" d'Homère, des vers d'Hölderlin et de "Mort à Venise" de Thomas Mann.

Né le 30 juin 1925 à Moudon, dans le canton suisse de Vaud, cet homme élancé, au front haut et au regard bleu, a passé l'essentiel de sa vie à Grignan, un village de Provence où la marquise de Sévigné mourut.

S'il a fréquenté dans sa jeunesse parisienne les cercles litté-

raires, en particulier celui de la NRF avec Jean Paulhan, Francis Ponge ou Jean Tardieu et s'il était ami des poètes de sa génération (Yves Bonnefoy, André du Bouchet, Henri Thomas), il décide en 1953 de se retirer dans ce village de pierre avec sa femme, l'aquarelliste Anne-Marie Haessler.

"Quitter l'agitation intellectuelle de Paris était une nécessité pour mon travail", confie à la télévision suisse en 1975 cet ancien joueur amateur de poker. "J'ai fait connaissance avec la nature, j'ai appris le nom de arbres pour comprendre la nature profonde d'un paysage: les genévriers, les pins, les cyprès, les roseaux sont devenus mes compagnons".

Au cours de longues promenades dans la garrigue, le poète est touché par la grâce, ces instantanés de joie qui jaillissent de la nature: "Ce don, inattendu, d'un arbre éclairé par le soleil bas de fin de l'automne; comme quand une bougie est allumée dans une chambre qui s'assombrit", célèbre-t-il dans "Ce peu de bruits".

Le regard tourné vers le ciel qui ouvre son éternité malgré l'insensé omniprésent, Philippe Jaccottet veut célébrer "la dimension secrète du monde, celle qu'on n'arrive pas à mesurer avec des mesures scientifiques, celle qu'on ne peut pas chiffrer".

"Le poème nous ramène à notre centre, à notre souci central, à une question métaphysique", explique ce mystique sans dogme, élevé dans la culture protestante, dans "Semaisons". Pour lui, "la tâche la plus belle et la plus justifiée de la poésie est de saisir tout l'infini de l'existence à l'intérieur du cadre très rigoureux" que constitue le genre poétique.

Son ami genevois, le critique Jean Starobinski, qui l'appelait tendrement son "compagnon de l'ignorance", rendait ainsi hommage à son chant: "Nous ne sommes plus dans le domaine de la rhétorique, nous sommes dans une approche tremblante, hésitante de la vérité. C'est émouvant et c'est cela dont nous avons besoin".

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU X & LOISIRS

À L'ŒIL	RÉTIF	↙ AFFRONT TITANE	↘ FURIEUX	EMBLUSQUÉ	UN AMOUR DE FREUD	AJOURNAIT	↗	NÉGATIF	VACILLE
À L'ENVERS: VERSIFIÉ				EN ARGOT VILLE D'ITALIE		ABASOURDI			
COBALT INSTRUMENT DE MUSIQUE		SOLENNEL							
						SONGECREUX		GRANDE ÉCOLE	
LETTRES D'ALFRED		AUTEUR INCONNU			LIBÉRER	À L'ENVERS: SUPERBE			
SECRÈTE									
FIN DE PARTIE		FRAUDE				ENLEVA			PLACÉE
EN ATTENTE		CUIT	FEMME FATALE PRONOM				NATO	DE BAS EN HAUT: NON RUSSE	
		HEURES SOMBRES				GRECQUE			
INFONDÉ		RAPPORTE BEAUCOUP CUBE		MOUVEMENTS SECRET					
			EN ACTIVITÉ			ENVELOPPE D'UN OREILLER			
ISSUE DE LA TERRE									

Solution mots flechés d'hier

DISPARAÎT	E	MÉTAL	O	BOURDES	BOSQUIN BIBI	N	NON RUSSE	B'	BRÛLEUR	PERFUM DE COURBE	GÉNÉRALISÉ	
ON SUZET BRILLANT	P	Y	R	Ō	M	A	N	È	N	MARQUÉ DE ROY	AP	
REVENDICQUEUSE PNE MA PRATIS	A	PARFUMÉ DE CHARGE	EN SUD	POINTE LE CHOUX	U	O	DI SEAU PLATE	I	C	A	R	
	P	R	I	O	R	I	T	E	R	RÉSISTANCE ACTIVE	PRIQUE CONTACT	C
ROUD	S	O	U	L	D	E	V	O	T	E	E	TUÉ
YEN	N	CHINOIS	E	LETTRES DE SERACK	T	EN ROUTE	N	LETTRES DE BORGES	B	G		
ILÉ SAPPORIS	ÉLIMÉ	POCKER MICHEL	D	E	B	A	R	D	E	U	R	
SANS MOTIFS	U	N	I	BRANDE CARPONNIER	C	L	O	U	RÈGLE PLATE	T	E	
SITUÉE	S	I	S	È	RÉMOUR ANNE	I	P	E	S	C	L	
	D	E	P	A	C	T	E	R	E	CHOSI	MIDI	
CUBE	EN TÊTE	S	U	S	BRANDE CARPONNIER	F	E	I	N	T	E	
LIQUIDES DÉFAUTS	B	U	T	E	S	A	L	E	C	RÉCHIFFRÉ	L	
	V	I	C	E	S	A	N	E	À L'ENVERS: ARRÊTÉ	U	D	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

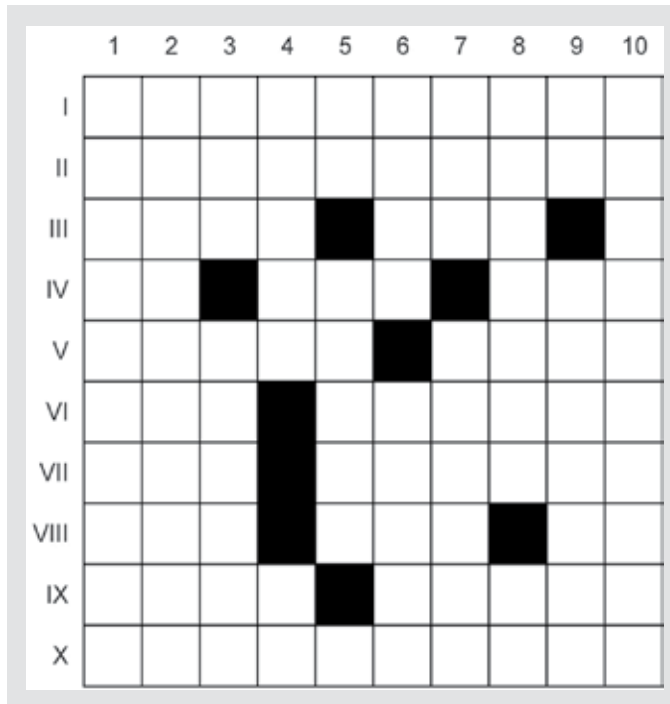
Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

www.ojd.ma
2017

Mots croisés



HORIZONTALEMENT.

- I. Béate.
- II. Les Dracénois y habitent.
- III. On peut le jeter ou le garder – Braun d'Adolf.
- IV. En fin de cours – Trio infernal pour le grand Charles – Élément d'un cintre.
- V. Villa du foot chez nos voisins – And peace ?
- VI. In a little cup – Un écrivain dans un fauteuil.
- VII. Pas infecté par la droite – Sort.
- VIII. Baie – Manque le f de fana – Canton normand.
- IX. Celui-là ne vole pas – Courses de saut.
- X. Poudre à fuir.

VERTICALEMENT.

1. Elle aime.
2. Elles aiment dominer.
3. Ses ponts sont appréciés – Brossât un chignon.
4. Construction blanche – Sous sol.
5. Petit filet – D'un fond.
6. Facilité en vrac – Disparaître du bas.
7. Assure un train-train quotidien – Petit lobe.
8. Pas craché – Possessif du bas.
9. Ne reste pas planté – Révèlent.
10. Ce n'est pas la femme de Colombo.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6				8	9	1		
2	8	1			4			
8		7						
9	3	1				6		
7	6	4		2	9	8		
4				7	2	1		
				8		9		
1		5	4		3			
6	8	5				2		

Moyen

2			1	6				
	3	9		8	2			
4					5			
5	7				3			
		8	3	7	9	6		
	3					7	8	
	4				2			
	6	7			8	5		
			1	5			6	

Difficile

4		8						
7	9		3		5			
			5		7	2		
		6	3			4	1	
			1					
3	7			9	6			
1	9	4						
	3		9			1	6	
				8			9	

Expert

5	8		4	1				
		3					2	
			8			6		
			1	5		2		
9			3				6	
	1		7	8				
	9		2					
2					7			
	8	9			4	3		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	3	9	4	5	7	1	6	2
2	5	4	9	1	6	3	8	7
7	1	6	2	3	8	9	5	4
5	4	2	8	9	1	7	3	6
9	7	3	6	4	5	8	2	1
1	6	8	7	2	3	4	9	5
3	2	5	1	8	4	6	7	9
4	8	7	5	6	9	2	1	3
6	9	1	3	7	2	5	4	8

Moyen

5	4	8	1	2	7	9	3	6
7	6	9	4	8	3	5	2	1
1	2	3	9	5	6	8	4	7
3	9	2	7	1	8	6	5	4
4	8	1	6	3	5	7	9	2
6	5	7	2	9	4	1	8	3
9	7	4	8	6	2	3	1	5
2	1	5	3	7	9	4	6	8
8	3	6	5	4	1	2	7	9

Difficile

8	6	1	9	4	3	2	5	7
7	3	4	5	8	2	1	6	9
5	2	9	7	6	1	3	4	8
2	4	7	3	1	9	6	8	5
3	1	6	8	5	4	9	7	2
9	8	5	6	2	7	4	1	3
1	7	8	2	3	6	5	9	4
6	9	2	4	7	5	8	3	1
4	5	3	1	9	8	7	2	6

Expert

7	2	5	3	4	6	8	9	1
6	4	8	5	1	9	7	2	3
9	3	1	8	2	7	4	6	5
1	5	7	6	3	2	9	4	8
4	9	6	1	7	8	3	5	2
2	8	3	4	9	5	6	1	7
8	1	9	7	5	4	2	3	6
3	7	4	2	6	1	5	8	9
5	6	2	9	8	3	1	7	4

Saham Assurance réalise un résultat net en baisse de 50,6% en 2020

Saham Assurance Maroc a réalisé un résultat net de 201 millions de dirhams (MDH) à fin 2020, contre 406 MDH une année auparavant, soit une baisse de 50,6%.

Ce résultat a été impacté par "la contreperformance des marchés financiers ainsi que par la suspension ou la baisse des versements de dividendes", précise la compagnie dans un communiqué sur ses résultats financiers, publié au lendemain de son Conseil d'administration.

Le chiffre d'affaires de Saham Assurance Maroc s'est élevé à 5,126 milliards de dirhams (MMDH) en 2020, en baisse de 5,5% par rapport à fin 2019, suite principalement au repli de l'activité Vie, rapporte la MAP.

En effet, le chiffre d'affaires de l'activité Vie s'est établi à 819 MDH en régression de 25,5% par rapport à fin 2019, sous l'effet de la baisse de la collecte épargne, précise la même source, ajoutant que le chiffre d'affaires de l'activité Non Vie a atteint, quant à lui, 4,307 MMDH, en légère baisse de 0,4% par rapport à fin 2019.

Au cours du 4ème trimestre 2020, le chiffre d'affaires Vie s'est élevé à 229 MDH en légère hausse de 1,1% par rapport au 4ème trimestre 2019 et le chiffre d'affaires Non Vie a atteint 920 MDH, en baisse de 4,7% comparé à la même période de l'exercice précédent.

S'agissant des placements affectés aux opérations d'assurance, ils ont atteint 14,793 MMDH à fin 2020 (+1,4%). Les provisions techniques nettes de la part des cessionnaires ont évolué de +0,8% durant la même période.

En ce qui concerne les fonds propres de la compagnie, ils se sont élevés à 4,478 MMDH au terme de l'année écoulée, contre 4,401 MDH en 2019, soit une hausse de 1,8%, selon la même source.

Par ailleurs, le communiqué fait savoir que le Conseil d'administration de la compagnie a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution au titre de l'exercice 2020 d'un dividende de 20 dirhams par action contre 30 dirhams en 2019.

HPS : Des revenus en hausse en dépit de la crise



Les revenus réalisés par le Groupe HPS se sont établis à 727,6 millions de dirhams (MDH) en 2020, en hausse de 1,1% par rapport à l'année 2019. Cette progression intervient dans un contexte de crise sanitaire mondiale, entraînant une baisse de l'activité économique et de fortes restrictions pour la mobilité des personnes, explique HPS dans un communiqué sur ses indicateurs financiers.

Ce contexte impacte particulièrement l'activité services, dont les réalisations ont été restreintes en raison de l'état d'urgence sanitaire en France, relève le Groupe, notant, néanmoins, que le maintien des projets en télétravail et les synergies déployées avec les autres activités du Groupe ont permis de limiter la baisse des revenus de cette activité à -7,7% sur l'ensemble de l'année. Bien que la performance commerciale de l'activité solutions s'est accélérée tout au long de l'année avec un renforcement significatif du backlog, les limitations de mobilité des équipes de HPS ont entraîné un retard dans le déploiement des projets.

"Ceci s'est traduit par un léger recul des revenus de l'acti-

tivité solutions (-2,1%) par rapport à 2019", précise la même source. L'activité processing poursuit sa montée en puissance, résultat de la performance solide du paiement et du redressement de la performance du switching au Maroc durant le quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, l'activité processing progresse de 47% et se positionne en véritable relais de croissance pour le Groupe HPS.

Déterminé à maintenir ses solutions PowerCARD à la pointe des technologies de paiement, le Groupe HPS a renforcé davantage ses efforts en recherche et développement avec un investissement de 92,7 millions, en hausse de 14,7% par rapport à 2019.

Durant le quatrième trimestre, le périmètre de consolidation du Groupe HPS n'a pas connu de changement. Sur l'ensemble de l'année 2020, seul le changement intervenu durant le premier trimestre est à rappeler, portant sur le pourcentage de contrôle et d'intérêt dans la société GPS, qui passent à 30% contre 25% au 31 décembre 2019. Ce changement, poursuit la même source, n'a pas eu d'impact sur la méthode de consolidation de l'entité GPS (intégrée par mise en équivalence).

En outre, l'entreprise n'a pas réalisé d'investissements majeurs durant ce trimestre, en dehors des achats réguliers de matériel informatique et des aménagements de locaux qui accompagnent de manière constante son

activité.

L'endettement du Groupe a connu deux évolutions notables, à savoir un emprunt de 2,5 millions d'euros pour le renforcement des positions de liquidité de la filiale Acqualife en France, obtenu dans le cadre du dispositif PGE (prêt garanti par l'Etat) obtenu au cours du second trimestre. Ce prêt, réalisé à un taux d'intérêt de 0% et un coût de la garantie de l'Etat de 0,25%, vise à financer les éventuels retards de paiement suite à la crise sanitaire de la Covid-19.

Il s'agit aussi d'un crédit moyen terme de 30 MDH, contracté durant le quatrième trimestre pour le financement des opérations de croissance externe en cours.



Baisse de la production immobilière à fin 2020

La production immobilière a enregistré, au titre de l'année 2020, un repli de -19% à 128.493 unités (lots et logements), dont 101.716 unités économiques et sociales, selon BMCE capital Research.

Dans une ample mesure et dans le sillage de la crise de Covid-19, les mises en chantier se sont rétractées de -37,2% à 110.613 unités, dont 88.357 unités économiques et sociales, précise BMCE capital Research dans une note relative à l'évolution des indicateurs du secteur immobilier.

Citant des statistiques du ministère de l'Habitat et de la Politique de la ville à fin 2020, la note fait également ressortir que les ventes de ciment ont affiché un repli global de -10% à 12,3 MT à fin 2020.

Au registre des crédits Damane Assakane, 9.226 prêts Fogarim ont été accordés en 2020 (-9,3%), fixant le nombre de bénéficiaires à 186.731 ménages pour

une enveloppe de 29,5 milliards de dirhams (MMDH), tandis que 6.016 prêts Fogalodge ont été octroyés à fin 2020 (+2,9%), établissant le nombre de bénéficiaires à 54.617 ménages pour une enveloppe de 15,6 MMDH.

Au volet des crédits immobiliers, ceux-ci ressortent en légère hausse de +2,5% à 283,7 MMDH au titre de l'année 2020 (soit un taux de contribution de près de 25,1% dans les concours à l'économie).

Les taux débiteurs appliqués au T3 2020 par les banques affichent, quant à eux, un allègement de -0,4 point à 4,8% comparativement à la même période une année auparavant. S'agissant des emplois, le secteur BTP a enregistré une perte nette de 9.000 postes entre 2019 et 2020 avec 8.000 postes perdus en milieu urbain et 1.000 postes perdus en milieu rural, fait remarquer la même source.

Involys réalise un chiffre d'affaires de 33,4 MDH l'année dernière

Le chiffre d'affaires d'Involys s'est établi à 33,4 millions de dirhams (MDH) à fin décembre 2020, en baisse de 13% par rapport à la même période de l'année 2019, ressort-il des résultats de la société.

Au titre du seul 4ème trimestre 2020, le spécialiste dans les domaines de l'édition et de l'intégration des logiciels de gestion a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 MDH, contre 6,5 MDH pour la même période de 2019, selon la

même source.

Cette baisse s'explique par les effets conjugués du report d'exécution de certaines phases de projets et du ralentissement de l'activité sur le marché domestique du fait de la crise sanitaire et des reports budgétaires qui s'en sont suivis, indique la société.

L'endettement net au 4ème trimestre 2020 s'est élevé à 30,6 MDH, contre 24,7 MDH au T4-2019, du fait des retards de recouvrement de certaines créances.

CIH Bank améliore son PNB consolidé de 10,3%

Le produit net bancaire (PNB) consolidé de CIH Bank s'est élevé à 2,76 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2020, en accroissement de 10,3% par rapport à une année auparavant.

Cette évolution résulte principalement de la progression de la marge nette d'intérêt de 14,1% grâce à la croissance de l'activité commerciale, ainsi que de la contribution de l'activité du marché avec une hausse de 29,7%, précise la banque dans un communiqué sur ses résultats financiers de 2020.

En social, le produit net bancaire de CIH Bank s'est établi à 2,255 MMDH, en croissance de +11,8% par rapport à fin décembre 2019, ajoute la même source, notant que les frais de gestion ont augmenté de +8,7% à près de 1,696 MMDH comprenant la contribution de la banque dans le Fonds Covid ainsi que l'investissement de la banque en termes d'industrialisation et de digitalisation, rapporte la MAP.

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'est chiffré, quant à lui, à 1,0638 MMDH en hausse de +13% par rapport à décembre 2019.

Par ailleurs, le communiqué souligne que dans un contexte inédit marqué par les impacts de la pandémie de Covid-19, CIH Bank a adopté une approche prudente et anticipative en matière de gestion des risques tant au niveau consolidé qu'au niveau social, relevant que la démarche de la banque a été d'évaluer la tendance du risque sur l'année et d'anticiper les impacts de la pandémie tant

pour les particuliers que pour les entreprises.

Le coût du risque en consolidé s'est établi à 996,6 millions de dirhams (MDH), affichant un accroissement de 298,8% par rapport à décembre 2019 et le taux du coût du risque s'est élevé à 1,51% contre 0,45% une année auparavant, fait savoir la même source.

En social, le coût du risque s'est chiffré à 819,7 MDH, soit une évolution de + 50,9%, et le taux du coût du risque a été de 1,22% contre 0,75% en décembre 2019.

S'agissant du résultat net part du Groupe, il a accusé une baisse de 81,1% à 80,7 MDH, sous l'effet de l'imputation du don au Fonds Covid-19 et de l'impact du coût du risque. En social, le résultat net s'est chiffré à 249,3 MDH, en



Une évolution qui résulte principalement de la progression de la marge nette d'intérêt de 14,1%



baisse de 44,8% par rapport à décembre 2019.

Au volet des résultats commerciaux, le communiqué fait ressortir des dépôts clientèle de 53,7 MMDH, en progression de 20,5% par rapport à décembre 2019, composés, essentiellement et sur base individuelle, des dépôts de la banque à hauteur de 49,8 MMDH et de ceux d'Umnia Bank à concurrence de 1,8 MMDH.

Les ressources à vue constituent 76% de la collecte réalisée

affichant ainsi une évolution de +23,2% par rapport à décembre 2019, note CIH Bank.

En hausse de 18,6% par rapport à décembre 2019, les encours crédits consolidés ont atteint 63 MMDH qui sont composés, essentiellement et sur base individuelle, des crédits de CIH Bank à hauteur de 52,4 MMDH, des crédits de SOFAC à hauteur de 7,2 MMDH et de ceux d'Umnia Bank à concurrence de 3,2 MMDH. Représentant 52% de l'encours

des crédits consolidés, les crédits hors immobiliers ont enregistré une hausse de 32,1% par rapport à décembre 2019, et s'établissent ainsi à 32,8 MMDH, souligne le communiqué.

Et d'ajouter que le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende ordinaire de 8 dirhams par action, payable à compter du 1er juillet 2021.

Recul des échanges de biens entre le Maroc et l'UE en 2020

Les échanges de biens entre le Maroc et l'Union européenne ont totalisé 35 milliards d'euros en 2020, en baisse par rapport aux 3 dernières années à cause de la crise sanitaire de Covid-19, selon la Délégation de l'Union européenne à Rabat.

Ce montant est composé de 15 milliards d'euros d'exportations marocaines vers l'UE et 20 milliards d'exportations UE vers le Royaume, selon un document de la Délégation, remis mercredi aux journalistes en marge d'un point de presse de l'ambassadrice de l'UE au Maroc, Claudia Wiedey.

Le commerce Maroc-UE représente

près de 60% des échanges extérieurs du Royaume, poursuit la même source, ajoutant que le Maroc est également le 1er partenaire de l'UE en Méditerranée du Sud.

Pour leur part, les échanges commerciaux agricoles entre le Maroc et l'Union ont atteint près de 4,6 milliards d'euros en 2020, représentant 13% des échanges totaux de biens entre les deux parties, relève la même source.

Les échanges agricoles ont ainsi maintenu leur progression, en dépit de la pandémie de Covid-19 qui a impacté les échanges commerciaux globaux en 2020. Depuis l'en-

trée en vigueur de l'accord agricole en 2012, les exportations marocaines à destination de l'UE ont doublé (2,2x) pour se situer à 2,5 milliards d'euros en 2020 (16% des exportations marocaines globales vers l'UE).

Les importations en provenance de l'UE ont atteint 2,2 milliards d'euros, soit 11% des importations globales marocaines depuis l'UE et 1,8x celles enregistrées en 2012. Le Maroc affiche un surplus de balance commerciale agricole avec l'UE.

Le commerce de produits agricoles transformés représente 9% du commerce agricole bilatéral. Ces produits constituent

16% des importations en provenance de l'UE et 3% des exportations marocaines à destination de l'UE.

Et de rappeler que le commerce entre le Maroc et l'UE s'exerce en régime de libre-échange en vertu de l'Accord euro-méditerranéen établissant une association entre l'UE et le Maroc, complété par d'autres accords.

Signé en 1996, l'Accord d'association est entré en application en 2000. Dans son volet commercial, il a permis une libéralisation réciproque du commerce de biens avec des éléments d'asymétrie en faveur du Maroc.

Art & culture

Les Golden Globes remettent leurs prix sans public ni tapis rouge



Ni champagne, ni stars sur le tapis rouge mais toujours une pluie de récompenses: la cérémonie des Golden Globes aura beau être virtuelle dimanche soir en raison de la pandémie, elle devrait permettre à Hollywood de célébrer ses réalisatrices et de rendre un hommage posthume au regretté Chadwick Boseman.

Les Golden Globes font partie des prix les plus convoités du cinéma américain et pourraient conforter les favoris de cette année dans la course aux Oscars ou à l'inverse doucher leurs espoirs. Pour l'édition 2019, le jury de l'Association de la presse étrangère d'Hollywood qui décerne ces prix avait eu le nez creux: tous les primés aux Golden Globes dans la catégorie cinéma avaient remporté un Oscar quelques semaines plus tard, à l'exception de la musique de film.

Cette année, "Les Sept de Chicago", un drame d'Aaron Sorkin sur la répression des manifestations contre la guerre du Vietnam en 1968, et "Nomadland", hymne réalisé par Chloe Zhao à la gloire de hippies modernes sillonnant les Etats-Unis dans leurs camionnettes, semblent tous deux bien placés pour le Globe du meilleur film en raison de leurs thèmes très actuels.

"Si je devais faire un pronostic... « Les Sept de Chicago » sont en forme", estime Pete Hammond, spécialiste des prix pour le magazine spécialisé Deadline. "Le film capte l'air du temps, même s'il se passe il y a cinquante ans. Et il a beaucoup de stars à l'affiche", relève-t-il.

"Nomadland" quant à lui compte pour seule vedette Frances McDormand. L'actrice oscarisée y partage l'écran avec un étrange assortiment d'amateurs vivant réellement sur la route toute l'année, un coup "d'audace" qui pourrait permettre au film de se démarquer de ses concurrents, selon Tim Gray, du magazine Variety, une référence du divertissement à Hollywood. "C'est la définition même d'un petit film (...) un film qui reste en vous", explique-t-il, tout en estimant lui aussi que "Les Sept de Chicago" sont les mieux placés pour s'imposer.

"The Father", avec Anthony Hopkins en vieillard sombrant dans la démence, "Promising Young Woman", thriller féministe, et "Mank", ode en noir et blanc de David Fincher au film culte "Citizen Kane", sont également en lice dans cette catégorie phare du meilleur film dramatique.

Côté réalisateur, Chloe Zhao est

donnée ultra-favorite face à ses concurrents. Barbra Streisand est à ce jour la seule femme à avoir remporté le Golden Globe dans cette catégorie, pour le film musical "Yentl" en 1984, mais les choses pourraient changer: outre Chloe Zhao, deux autres réalisatrices sont également en lice, Emerald Fennell pour "Promising Young Woman", et Regina King pour "One Night in Miami". "C'est une année où les femmes ont des films forts... c'est une bonne nouvelle", note Pete Hammond, qui se veut toutefois prudent. "On va voir comment ça se passe; au bout du compte David Fincher et Aaron Sorkin, deux mecs blancs, pourraient gagner". Un acteur noir américain a quant à lui de fortes chances de décrocher un Golden Globe: le défunt Chadwick Boseman, mort l'été dernier d'un cancer après avoir incarné notamment "Black Panther", a signé une performance remarquée dans "Le Blues de Ma Rainey". "C'est son meilleur rôle, et on a appris maintenant qu'il savait qu'il pouvait s'agir de sa dernière apparition, donc c'est difficile de résister", analyse Tim Gray.

Chez les actrices, c'est Carey Mulligan qui a le vent en poupe grâce à sa performance dans "Promising Young

Woman". Elle y incarne une jeune femme qui étanche sa soif de vengeance en écumant les bars et prétend être ivre pour pousser les hommes à révéler leur misogynie. Elle trouvera toutefois sur sa route Frances McDormand, et Viola Davis en "Ma Rainey".

Contrairement aux Oscars, les Globes font la distinction entre films dramatiques et comédies. C'est "Borat 2", avec Sacha Baron Cohen dans le rôle du journaliste kazakh fictif, et la comédie musicale "Hamilton" qui tiennent la corde dans cette seconde catégorie.

Sacha Baron Cohen est également sélectionné dans la catégorie du meilleur second rôle pour "Les Sept de Chicago". Pour la première fois dans l'histoire des Golden Globes, la cérémonie se tiendra à cheval entre le traditionnel hôtel Beverly Hills en Californie, avec la comédienne Amy Poehler en maîtresse de cérémonie, et le Rainbow Room de New York où sa camarade Tina Fey sera rejointe par des célébrités, dont Michael Douglas et Catherine Zeta-Jones. La plupart des stars devraient toutefois se contenter de recevoir leur trophée de manière virtuelle, depuis chez elles.

"Biggie", le géant éphémère du rap par ceux qui l'ont connu



Décédé depuis près d'un quart de siècle à 24 ans seulement, le rappeur new-yorkais Notorious B.I.G. continue de fasciner; avec le documentaire "Biggie: I Got a Story to Tell", Netflix livre un portrait de "Big Poppa" par ses proches. Le film, qui

sera mis en ligne le 1er mars sur la plateforme, a été coproduit par sa mère, Voletta Wallace, et son ancien producteur, P. Diddy, et a pu puiser dans les archives vidéo de Damien Butler, alias "D-Roc", ami d'enfance de Biggie.

Pas de révélation dans ce portrait, mais des morceaux de vie, des anecdotes aidant à mieux comprendre qui était Christopher Wallace, de son vrai nom, enfant de Brooklyn au charisme légendaire, dont l'image recouvre aujourd'hui plusieurs murs du quartier new-yorkais. "Sa vie a eu un impact majeur", estime P. Diddy, Sean Combs au civil, au sujet du rappeur qu'il a accompagné jusqu'au sommet.

Une existence fauchée au petit matin le 9 mars 1997 par les balles d'un tireur jamais formellement identifié à ce jour, dans une rue de Los Angeles, après une fête. Les théories les plus folles circulent encore sur le mobile de ce crime. Le récent podcast "Slow Burn", très documenté, a lié le meurtre au sulfureux producteur californien Suge Knight et à la rivalité entre sa maison

de disque, Death Row Records, et celle de Sean Combs, Bad Boy Records.

Remontant aux origines, le documentaire se penche sur la jeunesse de Biggie, dans les quartiers de Clinton Hill et Bedford-Stuyvesant, à Brooklyn, mais aussi, chaque été, en Jamaïque. L'un de ses amis, Hubert Same, raconte que Christopher Wallace rentrait de ces séjours à Trelawny, d'où est originaire sa mère, nourri d'influences diverses, reggae, country et funk, qui ont alimenté sa culture musicale.

Au fil des années, l'adolescent développe son style, prenant plus qu'à son tour le micro de façon improvisée pour des freestyles, avec sa voix profonde, dans les rues de Brooklyn, comme en témoignent des images d'archives saisissantes. Son ancien voisin saxophoniste Donald Harrison, l'un de ses mentors, se souvient de sa soif de connaissance musicale et de l'avoir familiarisé à quelques géants du jazz, Charlie Parker ou Cannonball Adderley. Pour lui, le "flow" inimitable de Christopher Wallace, capable d'accompagner mé-

thodiquement le rythme tout en s'octroyant une grande liberté, "équivalait aux plus belles qualités d'un solo de batterie bebop", mouvement phare du jazz des années 50.

S'il valorise clairement l'image de Biggie, le film évoque aussi longuement les aspects plus sombres du personnage, notamment sa brève carrière de dealer de drogue. C'est durant cette période qu'il perdra l'un de ses plus proches amis, Olie, tué par balles, une disparition qui le marquera à jamais. Longuement interrogée pour le documentaire, sa mère décrit les tensions qu'a fait naître la drogue entre son fils et elle, avant qu'il ne lui annonce un jour son intention de renoncer pour se consacrer uniquement à la musique.

"Tu ne peux pas faire les deux", trafic et musique, se souvient lui avoir dit P. Diddy, qui se faisait appeler Puff Daddy à l'époque, avant qu'il ne renonce à la rue. Notorious B.I.G. n'aura sorti qu'un seul album de son vivant, "Ready To Die", son deuxième disque, "Life After Death", ayant été publié 16 jours après sa mort.

Gérard Depardieu sort du silence et se défend



« Je suis innocent et je n'ai rien à craindre », a déclaré l'acteur Gérard Depardieu au journal italien La Repubblica de jeudi, réagissant à la révélation de sa mise en examen pour « viols ». « Pour moi l'enquête était close, je suis innocent et je n'ai rien à craindre », a déclaré l'acteur interrogé sur le tournage d'un nouveau film du réalisateur Patrice Leconte, où il campe le célèbre commissaire Maigret.

Gérard Depardieu évoque « le caractère totalement infondé des accusations », en ajoutant : « il n'y a pas de preuves, il n'y a rien contre moi ». « Je

ne peux que réfuter en termes très clairs toutes les accusations, comme je l'ai déjà fait devant les enquêteurs », a-t-il insisté, en annonçant qu'il se présenterait au tribunal le 10 mars prochain pour réaffirmer son innocence.

L'AFP a révélé mardi que l'acteur de 72 ans avait été mis en examen le 16 décembre à Paris pour deux « viols » et « agressions sexuelles » dont l'accusée une jeune comédienne depuis l'été 2018.

L'acteur se dit « très perplexe sur la décision de rouvrir l'enquête », pourtant classée « pour manque de

preuves ».

Il préfère aussi « éviter de parler » de la jeune actrice qui a porté les accusations contre lui. « Je trouve terrible la médiatisation du cas. Nous vivons dans une ère dominée par un flux d'informations continu et impitoyable », a-t-il encore déploré. « Avec tous ces canaux en streaming, les nouveaux moyens de communication, les sites internet, les réseaux sociaux, c'est comme si nous vivions avec un écouteur qui transmet constamment des nouvelles négatives et souvent fausses et tendancieuses. Je déteste tout cela », a-t-il ajouté.

Bouillon de culture

Séminaire

La Maison de la Poésie de Marrakech a organisé, vendredi, un séminaire sur la juxtaposition de la poésie et de la philosophie dans le cadre de sa quatrième saison de séminaires, qui explorent le discours poétique. Tenu sous le thème « Poésie et Philosophie : Dialogue de juxtaposition » avec la participation des chercheurs Driss Katir et Abdessamad El Gabbas, ainsi que de l'étudiante-chercheuse Fatima Zahra Ouerrah, ce rendez-vous culturel a été l'occasion d'ouvrir un débat sur les caractéristiques de ce dialogue permanent et ouvert entre la poésie et la philosophie, selon un communiqué des organisateurs.

A travers cette rencontre, les participants ont décortiqué le discours poétique dans le cadre de la série de séminaires que la Maison a programmé au cours des saisons précédentes : « La poésie et la traduction », « la poésie et l'identité », « la dramatisation de la poésie », « la leçon inaugurale : la Poésie et le commun humain », « la poésie, la documentation et la numérisation », « la critique poétique au Maroc »...

Selon le communiqué, le but de ce séminaire est de « définir des traits possibles, mais non spécifiques, entre les discours poétique et philosophique (...) à la lumière des nombreuses transformations qui ont touché le monde, et à tenter de déterminer des questions centrales concernant ce dialogue de juxtaposition ».



Premier Colloque international de linguistique à Marrakech



La première édition du colloque international de linguistique se tiendra, les 11 et 12 mars à Marrakech, sous le thème « La linguistique à la croisée des sciences : entre éclatement disciplinaire et dialogue interdisciplinaire ».

Initiée par le Laboratoire Linguistique et Référentiels Culturels relevant de la Faculté de la Langue arabe (Université Cadi Ayyad de Marrakech), cette rencontre, qui rendra hommage à feu la professeure Mme Hayat Kertaoui, vise à mettre en lumière l'interpénétration entre la linguistique et les autres domaines de connaissances, à travers le partage des expériences et expertises de spécialistes et la présentation d'études de cas, soulignent les organisateurs.

Les travaux de ce colloque s'articuleront autour de trois principaux

axes, dont le premier porte sur la « Linguistique, une science indépendante » avec un focus sur l'étude des caractéristiques internes de la langue touchant les niveaux phonétique, lexical, morphosyntaxique, sémantique et pragmatique.

Le deuxième axe concerne « La linguistique et didactique des langues », tout en mettant l'accent sur l'enseignement des langues étrangères, le processus d'apprentissage et d'acquisition, la méthodologie et les théories didactiques actuelles (FLE, FOS, ...).

Quant au troisième et dernier volet, il est inhérent à la linguistique à la croisée des autres disciplines (sociologie, traduction, littérature, philosophie, informatique, neurologie, psychologie, etc.).



Meghan Markle et le prince Harry viennent en aide à un foyer pour femmes de Dallas

Meghan Markle et le prince Harry ont décidé de venir en aide aux habitants du Texas. Alors que l'Etat américain a été frappé par une vague de froid laissant des millions de foyers sans électricité ni chauffage, le duc et la duchesse de Sussex, via leur fondation Archewell, se sont rapprochés du foyer pour femmes Genesis, situé à Dallas, pour leur faire un don. Sur leurs réseaux sociaux, ses représentants ont tenu à remercier le prince Harry et Meghan Markle pour leur générosité : «Aujourd'hui, la nouvelle de nos dommages est allée jusqu'au prince Harry et à Meghan, le duc et la duchesse de Sussex ! Grâce à leur organisation à but non lucratif, ils nous soutiennent en remplaçant le toit de notre logement de transition et en nous aidant à répondre à nos besoins immédiats. Merci, Fondation Archewell!». Aucune indication sur le montant du don n'a été dévoilée.

Le foyer avait dû fermer après des inondations dues aux intempéries. Chaque année, 3700 femmes

et enfants bénéficiaient de l'aide de Genesis. Grâce au don de Meghan Markle et du prince Harry, qui viennent d'annoncer attendre leur deuxième enfant, ainsi qu'à ceux de plus de 50 donateurs, il a finalement pu rouvrir et accueillir à nouveau femmes et enfants dans le besoin. Le dirigeant de l'association a déclaré : «Aujourd'hui, nous avons été informés qu'à travers la fondation du duc et de la duchesse de Sussex, Archewell, le prince Harry et Meghan Markle vont faire un don qui nous permettra de nous remettre sur pieds. Non seulement ce don répondra à nos besoins critiques du moment, mais il braquera aussi les projecteurs internationaux sur la violence contre les femmes et les enfants, faisant savoir aux survivants qu'ils ne sont pas seuls.» Une belle action qui prouve que Meghan Markle et le prince Harry n'ont aucunement l'intention d'abandonner leurs engagements caritatifs.



Kanye West assommé par son divorce avec Kim Kardashian

Avec le divorce de la mère de ses enfants et la débâcle de sa campagne présidentielle, Kanye West voit sa santé mentale progressivement décliner. Des sources proches du rappeur ont expliqué à People, le 17 février 2021, qu'il allait de moins en moins bien. "Il est vraiment anxieux et triste. Il sait que son mariage est terminé et qu'il ne peut rien faire à propos de ça. Il sait ce qu'il perd en se séparant de Kim", a développé cet ami resté anonyme.

Arrêtant ses traitements contre la bipolarité afin de laisser sa créativité se développer, Kanye West avait donné un coup à sa santé mentale. Au pire de sa crise de démence - après quelques soirées tweets et des accusations d'adultère -, Ye avait été pris en charge à l'hôpital. Cet événement a été une sorte de catalyseur des tensions entre lui et Kim Kardashian. On les avait vus en train d'essayer de régler les choses, après un mois à être séparés l'un de l'autre, à s'expliquer en pleurant dans une voiture dans le Wyoming.

Après des vacances en famille, coupés du monde, Kanye et Kim Kardashian donnaient une dernière chance à leur mariage. Des efforts vains. Peu après, la créatrice de SKIMS engageait l'avocate spécialisée en divorce, Laura Wasser et semblait s'être fait à l'idée de divorcer. "Ils ne sont plus d'accord quand il s'agit du futur de la famille. Kim est ok avec ça (...) Elle a insisté sur le fait que Kanye puisse parler à ses enfants lorsqu'il le souhaite. Elle demande seulement à ce qu'il ne les blesse pas. Kanye peut les voir en FaceTime dès qu'il le veut", avait détaillé une proche de Kim Kardashian auprès de People.

Jennifer Lopez dit avoir suivi une thérapie avec Alex Rodriguez

Jennifer Lopez se confie sur sa vie amoureuse. Fiancée à l'ex-star de baseball Alex Rodriguez, qu'elle fréquente depuis 2017, la chanteuse américaine a révélé lors d'un nouvel entretien donné au magazine «Allure» que le couple avait suivi une thérapie.

C'est en se remémorant la période du confinement que l'interprète du single «In The Morning» a fait le bilan, admettant qu'elle avait du mal à rester en place. «Être créative et courir partout me manque. Mais Alex, de tous les gens que je connais, était celui qui disait : "J'adore ça. J'aime être à la maison. Faire mes Zooms. J'aime savoir que les enfants sont là, et que tu es là tout le temps." Tout s'est vraiment bien passé. Nous avons pu travailler sur nous-mêmes. Nous avons suivi une thérapie. Je pense que ça nous a vrai-

ment aidés dans notre relation», a-t-elle ainsi déclaré.

La maman des jumeaux Max et Emme (13 ans) a aussi évoqué leur mariage en suspens, retardé par la crise du coronavirus. «On a vu les choses en grand. On préparait l'événement depuis des mois et des mois et des mois, et cela devait avoir lieu à l'étranger. Peut-être que ce n'était pas le bon moment. On finit par réfléchir aux significations, comme le fait que toute chose a son moment parfait et divin», a-t-elle conclu.

Il s'agira du quatrième mariage pour la star de 51 ans, qui a divorcé pour la dernière fois en 2014 de Marc Anthony, le père de ses enfants. De son côté, Alex Rodriguez (45 ans) a été marié entre 2002 et 2008 à Cynthia Scurtis, la mère de ses filles Natasha (16 ans) et Ella (12 ans).



Daft Punk : Les robots se débranchent

Onde de choc sur la planète musicale : c'est par une vidéo énigmatique postée sur les réseaux sociaux, sobriement intitulée "Epilogue", que les Français Daft Punk, duo électro le plus célèbre au monde, ont annoncé leur séparation.

La vidéo d'un peu plus de 8 minutes montre les deux membres, sous leurs traditions masques de robots, avancer dans un désert.

Mais ils ne marchent plus du même pas et après quelques signes de tête évocateurs, ceux d'un renoncement, l'un finit par enclencher le système d'auto-destruction de l'autre, qui se pulvérise.

Une attachée de presse historique du duo a confirmé à l'AFP le clap de fin du tandem formé en 1993 par Thomas Bangalter, 46 ans, et Guy-Manuel de Homem-Christo, 47 ans.

"Ils ont toujours cultivé le goût du paradoxique, et quand le monde entier garde son masque, eux l'enlèvent", a commenté pour l'AFP Jean-Michel Jarre, pionnier de la planète électro, saluant leur "son unique" et cette "manière extrêmement élégante de dire au revoir à leur public".

L'annonce de la séparation du duo élec-

tro a mis en ébullition Twitter, générant une moyenne de 32 tweets par seconde, selon le cabinet Visibrain. Christine and the Queens a posté sur ce réseau social: "Eternellement reconnaissante".

Hommage plus inattendu, le ministère des Armées en France a retwitté un medley de Daft Punk joué par une fanfare militaire lors des cérémonies officielles du 14 juillet 2017 devant Emmanuel Macron et Donald Trump.

Autre clin d'oeil, les Pompiers de Paris ont twitté: "Si une carrière peut s'éteindre, une vocation, elle, perdue à jamais. Merci les Daft Punk d'avoir enflammé les pistes de danse et pensez à rendre nos casques".

Eux qui étaient donc célèbres pour leur tube "One more time" ("Encore une fois") ne feront donc plus jamais de musique ensemble. Après tout, la fin d'une histoire, c'est humain, c'est d'ailleurs le nom d'un de leurs albums ("Human After All").

Dire que les rumeurs d'un nouvel album pullulaient cycliquement... Encore récemment, la twittosphère s'enflammait pour dire qu'ils pourraient faire une apparition à la mi-temps du Super Bowl. Mais personne n'avait vu venir la fin.



Lana Del Rey a failli arrêter la musique après la mort d'Amy Winehouse

Lana Del Rey «ne voulait plus chanter» après le décès de son idole Amy Winehouse en 2011. La chanteuse de Video Games a déclaré au magazine MOJO qu'elle se souviendrait toujours de la publication du premier article la concernant, car il est paru le même jour que le décès de la chanteuse de Rehab d'une intoxication alcoolique, à l'âge de 27 ans, en juillet 2011.

«J'ai eu 10 secondes d'exaltation intense, et puis la nouvelle était partout, sur toutes les télévisions, Amy était morte sur les marches de son entrée et j'étais genre : "NON", se souvient-elle. Tout le monde regardait, hypnotisé, mais personnellement, j'avais l'impression que je ne voulais même plus chanter».

La star américaine a ensuite admis qu'elle adorait l'anonymat et le peu de pres-

sion du début de sa carrière, révélant qu'elle avait même enregistré une piste pour une publicité de papier toilettes. «J'envisageais peut-être Broadway. On vous donne une centaine de dollars pour chanter en fond sur des disques qui ne mènent nulle part. Il y avait cette société qui a émergé, The Orchard, qui acceptait des propositions pour des publicités sur du papier toilettes et j'en ai fait une, genre, sous un pseudonyme», a-t-elle expliqué, ajoutant n'avoir jamais été aussi heureuse qu'à cette époque.

Mais la chanteuse, qui devrait sortir son septième album Chemtrails over the Country Club le 19 mai prochain, a affirmé qu'elle n'avait pas l'intention de se retirer du feu des projecteurs de sitôt, révélant qu'elle avait un «album de reprises de chansons country» et une collection «d'autres chansons folks» en attente de sortie.



Les causes de la mort de Romy Schneider

Quand Romy Schneider a rendu son dernier souffle, à l'âge de 43 ans, elle était depuis plusieurs années plongée dans une certaine mélancolie. Des coups durs, elle en a vécu des tas durant les dernières années de sa vie, mais la mort de son fils David, à l'âge de 14 ans, survenue le 5 juillet 1981 (soit dix mois avant le décès de l'actrice) a été la pire de toutes. Alors, quand son corps a été retrouvé, le suicide a rapidement été évoqué : la justice ayant mentionné la présence de médicaments et d'alcool dans son appartement.

Oui mais voilà, d'après Claude Pétin, la belle-sœur de Laurent Pétin qui fut le dernier compagnon de Romy Schneider, cette hypothèse est fautive : l'ex-femme de Daniel Biasini serait «morte d'un arrêt cardiaque. Le tubage effectué après sa mort a montré qu'elle n'avait pas absorbé de poison. Un commissaire de police a dressé un procès-verbal. Il a écrit : "Cette mort est d'origine naturelle"».

Lors d'une interview donnée au Parisien, la créatrice de mode expliquait que Romy

Schneider avait passé ses dernières heures à ses côtés : "Ce 28 mai 1982, nous avons dîné chez moi. Mon mari est allé se coucher et le compagnon de Romy est rentré. On a encore passé une heure à parler. Elle a bu de l'eau. Elle avait arrêté de boire et avait toujours une bouteille d'eau à proximité". C'est pourquoi Claude Pétin a été scandalisée d'apprendre que la justice aurait retrouvé de l'alcool au domicile de la star : "C'est incompréhensible. Je répète : elle ne buvait plus que de l'eau. Il y avait une boîte vide de Lexomil ou un médicament de ce genre dans la corbeille de la salle de bains, mais cela ne veut rien dire. Et elle était très heureuse, aimée, elle avait une petite fille magnifique..."

Si elle avait choisi de briser le silence, c'était pour rétablir la vérité après avoir vu dans un documentaire diffusé sur France 2, une bouteille d'alcool dans la scène de reconstitution de sa mort : "En parler est une délinquance. Sa fille Sarah (Biasini, ndlr) va enfin le savoir", avait-elle conclu.



JANAT EL FAKIYA SARL-AU CONSTITUTION Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 19/02/2021, il a été établi les statuts D'une société à responsabilité limitée D'AU- dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : JANAT EL FAKIYA
 FORME JURIDIQUE : Sarl -AU-
 OBJET : ACHAT-VENTE DES FRUITS SECS OU LEGUMES ET EPICES.
 SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLAH EL MEDIONI, 1EME ETAGE, APPARTEMENT 2- CASABLANCA.
 CAPITAL SOCIAL : 100.000.00DH (CENT MILLE DHS) divisé en 1000 parts de 100.00 chacune
 DUREE.: 99ans
 PARTS SOCIALES : MR. FATHI BOUJEMAA : 1000 parts -
 SIGNATURE ET GERANCE : MR. FATHI BOUJEMAA -CIN : BJ392453 avec les pouvoirs les plus étendus .
 BENEFICES : Sur les bénéfices net il est prélevé 5 % pour constituer les réserves légales, le solde est à répartir suivant la décision de l'associé unique.
 Le dépôt légal a été effectué

au TC de Casablanca le 19/02/2021 sous numéro 766594. N° 1556/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé
 DELEGATION NOUACEUR
 CHP NOUACEUR
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SEANCE PUBLIQUE N° 05/2021

Le 29 /03 /2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Nouaceur (hôpital SAR le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza -Province Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : LAPRÉPARATION ET FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AUX PERSONNELS DE GARDE DE L'HÔPITAL DE PROXIMITÉ BOUSKOURA RELEVANT DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE NOUACEUR - PROVINCE NOUACEUR. LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial de Nouaceur, (hôpital SAR le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Dar

Bouazza -Province Nouaceur.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma .
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quarante mille dirhams (40 000,00 dhs).
 - L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
 Minimum : :CINQ CENT SOIXANTE QUATRE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE DIRHAMS TTC(564795 .00Dhs TTC)
 Maximum :UN MILLION CENT VINGT NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DIX DIRHAMS TTC (1129590.00Dhs TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics,
 Les concurrents peuvent :
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés précité .
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 -Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -soit transmettre leurs plis par voie électronique à partir du portail des mar-

chés publics conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à ladématisation des procédures de

passation des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation N° 1557/PA

Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, Le Directeur de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Guelmim/Oued Noun, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur l'avis publiés dans la **libération le 13-14/02/2021 n° : 9241 et Rissalat al oumma du 13-14/02/2021 n° :11749** concernant l'appel d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
01/2021/E.AREF.GON	<ul style="list-style-type: none"> Les échantillons sont déposés au dépôt de l'AREF Guelmim/Oued Noun, lycée My Rachid ; Hay Al Qods Guelmim au plus tard à 16 H 30 du jour ouvrable précède la date fixée pour l'ouverture des plis de dit appel d'offres. 01/2021/E.AREF.GON AU LIEU DU 01/2020/E.AREF.GON. DATE D'OUVERTURE DES PLS : 12/03/2021 AU LIEU DU 09/03/2021
02/2021/E.AREF.GON	<ul style="list-style-type: none"> Les échantillons sont déposés au dépôt de l'AREF Guelmim/Oued Noun, lycée My Rachid ; Hay Al Qods Guelmim au plus tard à 16 H 30 du jour ouvrable précède la date fixée pour l'ouverture des plis de dit appel d'offres. DATE D'OUVERTURE DES PLS : 12/03/2021 AU LIEU DU 09/03/2021
07/2021/E.AREF.GON	<ul style="list-style-type: none"> LOT 1 : SECTEUR A/QUALIFICATION A2/CLASSE 3 AU LIEU DU SECTEUR A/QUALIFICATION A2/CLASSE 4 LOT 3 : ESTIMATION : 1 627 884,00 (UN MILLION SIX CENT VINGT SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT QUATRE DIRHAMS ET 0 CTS)

N° 1553/PA

Royaume du Maroc

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 01, 02, 03, 04, 05, 06/INV/2021
 SEANCE PUBLIQUE

Le 23/03/2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS
01/INV/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 19 ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT DE SKOURA, TOUNDOUTE, IMIN OULLAOUENE ET TELOUETE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	68400,00 DH
02/INV/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT D'OUARZAZATE, AIT ZINEB, AMERZEGANE, IGHREM NOUGDAL, TIDILI ET TAZNAKHTE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	64800,00 DH
03/INV/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX D'EXTENSION DE 06 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 08 SALLES DE CLASSE ORDINAIRE, DANS LES CT D'OUARZAZATE, SKOURA, AMERZEGANE ET IZNAUGUEN - PROVINCE D'OUARZAZATE.	28 800,00 DH
04/INV/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX D'EXTENSION DE 04 LYCEES COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, DANS LES CT D'OUARZAZATE, IDELSANE ET TIDILI - PROVINCE D'OUARZAZATE.	57600,00 DH
05/INV/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX D'EXTENSION DE 02 LYCEES QUALIFIANT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 08 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, DANS LA CT TARMIGTE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	28 800,00 DH
06/INV/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE A L'ECOLE AIT BEN HADDOU EN CONSTRUCTION MIXTE - COMMUNE TERRITORIALE D'AIT ZINEB, PROVINCE D'OUARZAZATE.	14 400,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 1554/PA

Royaume du Maroc

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 07, 08, 09, 10, 11 et 12/INV/2021
 SEANCE PUBLIQUE

Le 24/03/2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)
07/INV/2021	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 19 ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT DE SKOURA, TOUNDOUTE, IMIN OULLAOUENE ET TELOUETE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	45 600,00 DH
08/INV/2021	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT D'OUARZAZATE, AIT ZINEB, AMERZEGANE, IGHREM NOUGDAL, TIDILI ET TAZNAKHTE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	43 200,00 DH
09/INV/2021	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DE TRAVAUX D'EXTENSION DE 06 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 08 SALLES DE CLASSE ORDINAIRE DANS LES CT D'OUARZAZATE, SKOURA, AMERZEGANE ET IZNAUGUEN - PROVINCE D'OUARZAZATE.	19 200,00 DH
10/INV/2021	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DE TRAVAUX D'EXTENSION DE 04 LYCEES COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, DANS LES CT D'OUARZAZATE, IDELSANE ET TIDILI - PROVINCE D'OUARZAZATE.	38 400,00 DH
11/INV/2021	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DE TRAVAUX D'EXTENSION DE 02 LYCEES QUALIFIANT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 08 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, DANS LA CT TARMIGTE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	19 200,00 DH
12/INV/2021	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE A L'ECOLE AIT BEN HADDOU EN CONSTRUCTION MIXTE - COMMUNE TERRITORIALE D'AIT ZINEB, PROVINCE D'OUARZAZATE.	9 600,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

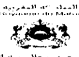
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 1555/PA


 الجمهورية المغربية
 المملكة المغربية
 مملكة المغرب
 Kingdom of Morocco
 Kingdom of Morocco
 Kingdom of Morocco
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification du sud-ouest
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification de Zagora

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
N° 05/2021/DPEFLCD/Zag

Le Mercredi 24 Mars 2021 à 11 h il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Exécution des travaux de regarnis par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes de la ceinture verte de Zagora sur une superficie de Trois cent (300) hectares, Commune territoriale de Zagora, Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille (13 000,00) Dirhams.

L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Quatre cent trente-deux mille dirhams TTC (432.000,00 dhs)(TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la comptabilité de la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora;
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique dans le portail Marocain des marchés publics.

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise **Conformément à l'article 156 du décret n°2-12-349** précité.

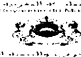
Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées dans l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier indiquant une catégorie minimale 4 pour la qualification et le secteur demandés conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Qualification	Catégorie
1	1.4	4
Travaux de reboisement, de régénération et d'amélioration sylvo-pastorale	Travaux de confection de gradins, de fossés, de banquettes, de potets et plantation	

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 1558/PA


 الجمهورية المغربية
 المملكة المغربية
 مملكة المغرب
 Kingdom of Morocco
 Kingdom of Morocco
 Kingdom of Morocco
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification du sud-ouest
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification de Zagora

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 07/2021/DPEFLCD/Zag

Le Mardi 30 Mars 2021 à 11 h il sera procédé, dans le bureau du directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de Cent dix (110) Hectares répartis en deux lots:

Lot n° 1: Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 50 ha au périmètre de Tizi N'Draa 6, commune territoriale d'Errouha, Province de Zagora.

Lot n° 2: Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 60 ha au périmètre de Tizi N'Draa 7, commune territoriale d'Errouha, Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau de la comptabilité à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire pour lot n° 1 est fixé à la somme de : Neuf mille (9 000,00) Dirhams.
- Le cautionnement provisoire pour lot n° 2 est fixé à la somme de : Neuf mille (9 000,00) Dirhams.
- L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage pour Lot n° 1 est fixé à la somme de : Trois cent onze mille huit cent cinquante-trois dirhams soixante centimes TTC (311 853,60dhs).
- L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage pour Lot n°2 est fixé à la somme de : Trois cent soixante-quatorze mille cent quatre-vingt dirhams TTC (374.184,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la comptabilité de la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora;
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique dans le portail Marocain des marchés publics.

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise **Conformément à l'article 156 du décret n°2-12-349** précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées dans l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier indiquant une catégorie minimale 4 pour la qualification et le secteur demandés conformément au tableau ci-dessous :

Lot n°	Secteur	Qualification	Catégorie minimale
1	1	1.4	4
2	1	1.4	4

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 1559/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 05/2021/CAS/PAZ

Le 23 Mars 2021 à 10 h il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux pour la construction d'un collège avec internat à la CT d'Ait Blal dans la Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre mille cinq cent dirhams, 00 Cts (4.500,00 DH).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent seize mille dirhams, 00 Cts (216.000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre : une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :

Activité	qualification	Catégorie
CQ	CQ.1 et CQ.9	3
EG	EG.1	4

N° 1560/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 11/2021/INDH/PAZ

Le 23 Mars 2021 à 12h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Construction de la piste reliant Tanoute et Ain Toulzail sur 5 km (1ère tranche) à la C.T Ait Oukabli, Province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante-quatre mille dirhams, 00 Cts (54.000,00 DH).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions cent quarante-huit mille sept cent soixante-cinq dirhams, 81 Cts (2.148.765,81 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1 B.3	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 1561/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

**AVIS DE REPORTET DE MODIFICATIF DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 07/2021/INDH/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°07/2021/INDH/PAZ, relatif à :-Aménagement de la piste reliant la RN 25 et douar Mizem sur 3 km à la C.T Agoudi N'lkheir, Province d'Azilal.

-Aménagement de la piste menant aux douars Taslli et Iminitzgui à la C.T Ait Tamllil, Province d'Azilal.

est reporté à la date du 09 Mars2021 à 10h au lieu du 02 Mars2021 à 10h. et que l'avis a été modifié comme suit : Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	4
	B.3	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 1562/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 05/2021

Le Mardi 23 Mars 2021 à 10h00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

«Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de corps de chaussée et des travaux du traitement de l'environnement de la RP1800 du PK30+000 au PK48+972 -Province de Tata-»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 300,00 Dhs (Quatre Mille Trois Cent dirhams)**.

* L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de **232 002,00 dhs (Deux Cent Trente Deux Mille Deux dirhams, 00cts)**.

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marches publics.

Les concurrents peuvent :

* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ	CQ3	3

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 1563/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA

PREFECTURE D'AGADIR IDAOUTANANE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION BUDGET ET MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01-BG-FDR /2021**

RESERVE AUX PME, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES
ET AUTO ENTREPRENEURS

Le mercredi 24 mars 2021 à 11h00min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES TADRART, AQESRI, IMOUZZER ET AOURIR, PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

✓ Le Montant du cautionnement provisoire est de : **VINGT MILLE DIRHAMS (20.000,00 DHS)**.
✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **UN MILLION TROIS CENT TREIZE MILLE HUIT CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS (1.313.856,00DHS) TTC**.

✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :020-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

*Pour les concurrents installés au Maroc :

➤ Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Système de qualification	Secteur	Qualification	Classe
Le nouveau système	A	A2	4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°07/2021/HZ- (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 25/03/2021 A 10h, 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'expertise et d'évaluation de l'état de l'ouvrage d'art situé au PK 3+200 de la RP2010- Franchissement Canal Zaraba- Province de AlHaouz -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **trois mille cinq cents (3 500,00) dirhams**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent quarante-six mille dirhams 0 centime TTC (246 000.00 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marches publiques.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc ;

Activité	Catégorie	Qualifications
EL : Expertises de laboratoire	1	EL.5 : Expertises des ouvrages courants

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 1565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PRIVINCE D'EL JADIDA
CERCLE DE SIDI SMAÏL
CAIDAT D'OULED HAMDANE
C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N° 01 /2021

Le 23/03/2021 à 11 heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 10,50 km DE PISTE A LA CT SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE -PROVINCE D'EL JADIDA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de CT SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 Dhs (Soixante mille Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 809.647,10 Dhs (Huit Cents neuf mille six cent quarante sept dhs 10 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Il est exigé que les concurrents doivent produire la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification valable délivré par le ministère de l'équipement du transport de la logistique et de l'eau comme suit :

Système	Secteur	Qualification	Classe
	B	B3	5

Les concurrents peuvent :

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics pour les concurrents qui disposent des signatures électroniques homologués par Barid Al Maghrib

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de CT SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Une visite de lieux est prévue le 10/03/2021 à 10 H au siège de la commune

N° 1566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
_ _ _ _ _

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2021

Le mardi 23 mars 2021 à 10h 30mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Travaux de mise à niveau du terrain municipal à la ville de Bejaad/Province de Khouribga.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à quatre vingt mille Dirhams (80.000,00 dhs).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre millions cent trente mille six cent quarante six dirhams et zéro centimes (4.130.646,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

-Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

-Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

-Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics.

www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur A :	Qualification A2 :	Classe
Construction	Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 1567/PA

اعلان

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم أفران

جماعة سيدي المخفي
عدد 06 م م ب

ينهي رئيس جماعة سيدي المخفي الى علم كافة موظفي جماعة سيدي المخفي أنه تقرر اجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدتهم وذلك بمقر جماعة سيدي المخفي قصد ولوج الدرجات التالية:

الدرجات	الشروط	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ اجراء الامتحان	عدد المناصب الممتحن بشأته في حدود 13%
درجة مساعد اداري من الدرجة الأولى	مفتوح في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني طبقا: _ للشمير الشريف رقم 85.15.01 صادر في 20 رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون 14.113 المتعلق بالجماعات _ لقرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1174-11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432. _ لمنشور وزارة تحديث القطاعات العامة رقم 2 و ع بتاريخ 03 ماي 2007.	23/08/2021	04/09/2021	1
درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية	مفتوح في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني طبقا: _ للشمير الشريف رقم 85.15.01 صادر في 20 رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون 14.113 المتعلق بالجماعات _ لقرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175-11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432. _ لمنشور وزارة تحديث القطاعات العامة رقم 2 و ع بتاريخ 03 ماي 2007.	26/04/201	02/05/2021	1
درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية	مفتوح في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني طبقا: _ للشمير الشريف رقم 85.15.01 صادر في 20 رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون 14.113 المتعلق بالجماعات _ لقرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178-11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432. _ لمنشور وزارة تحديث القطاعات العامة رقم 2 و ع بتاريخ 03 ماي 2007.	26/04/201	02/05/2021	1

يجب أن تودع طلبات المشاركة في الامتحان بمصلحة الموارد البشرية بجماعة سيدي المخفي.

N° 1568/PA

M.H.S.A. TRANSPORT CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 05/06/2018. Il a été établi les statuts d'une société à SARL AU avec les caractéristiques suivantes : DENOMINATION: « M.H.S.A. TRANSPORT » SARL AU OBJET: - Transport des marchandises et des voyageurs -Négociant - Marchand effectuant Import & Export Siège Social : GROUPE AT-TAKADOUIM GH2 17 2EME ETG SIDI BEROUSSE Casablanca Capital Social : 100 000.00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune attribué à : HASBI ABDESSAMAD à concurrence de 1 000 parts Gérance : MR HASBI ABDESSAMAD , gérant pour une durée indéterminée. Année Sociale : du 1 janvier au 31 décembre Durée : 99 ans. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous n°766741 du 22/02/2021 et sous RC n°491253

N° 1569/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 06/2021/CAS/PAZ Le 23 Mars 2021 à 11 h il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Le contrôle technique, l'optimisation des études techniques et le contrôle et suivi des travaux pour la construction d'un collège avec Internat à la CT d'Ait Blal dans la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétaire Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille dirhams, 00 Cts (3.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt mille dirhams, 00 Cts (120.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au

Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1570/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA CONSEIL PROVINCIAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021

Le mercredi 24 mars 2021 à 10h 30mn, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : Assistance technique et suivi des travaux de réalisation d'une station de relevage puis conduites de refoulement et une station de tête pour la réutilisation des eaux usées traitées de la ville de Bejaad à des fins agricoles.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à deux mille dirhams (2.000,00 dhs).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent vingt mille dirhams (120.000,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent : -Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga; -Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

-Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. -Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 1571/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORTS DE LA LOGISTIQUE ET

DE L'EAU D'AL HAOUZ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE) APPEL D'OFFRE DESTINE A LA MOYENNE ET PETITE ENTREPRISE NATIONALE

Le 25/03/2021 A 10h, 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Plan de campagne 2021 OBJET : Fourniture des panneaux de signalisation verticale pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE d'Al Haouz (Province d'Al Haouz) Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du transports de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux Mille (2 000,00) dirhams L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante-neuf mille neuf cent soixante et onze dirhams 20 centimes TTC (149 971,20 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : • soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marchés publics. • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout. • soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

N° 1572/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA PREFECTURE D'AGADIR IDAOUTANANE SECRETARIAT GENERAL DIVISION BUDGET ET MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02-BG-FDR /2021

RESERVE AUX PME, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS

Le mercredi 24 mars 2021 à 12h00min , il sera procédé

dans la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE QUATRE DISPENSAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES D'IDMINE , AQESRI, TIQQI ET TADRART-PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

• Le Montant du cautionnement provisoire est de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15.000,00 DHS).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : HUIT CENT MILLE CINQ CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS (800.544,00DHS) TTC.

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :020-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1573/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2021/DREFLCD-RSZZ

Le 23 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat Salé Zemmour Zaer sise Avenue Khalid Ibn Walid Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert de prix concernant l'exécution des travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage des lièges sur dépôt, sur une superficie de 5678

Ha, répartis en sept (07) lots suivants :

Lot n°01 : Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 503 Ha, Forêt de Sehoul , parcelle n° 17-18-68-71 et 72, Commune Territoriale de Sehoul, préfecture de Salé.

Lot n°02 : Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 437 Ha , Forêts de Temara et Beni Abid parcelle n° : -Temara : 1 et 18- Beni Abid : 128, Commune Territoriale de Rabat, Temara et Sidi Yahia Zaer, Préfecture de Skhirate- Temara et Rabat.

Lot n°03 : Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 154 Ha, Forêt de Maamora, parcelle n° : DVI 4 et DVI 8, Commune Territoriale, Ain Johra - Sidi Boukhalkhal, Province de Khémisset

Lot n°04: Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 240 Ha , Forêt de Bouregrag et El Harcha, parcelle n° : - Bouregrag : 27 et 28, - El Harcha : 17p, Commune Territoriale de Tiddas, Province de Khémisset

Lot n°05 : Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 1439 Ha , Forêt de Timakssaouine et Houderrane Est parcelle n° : - Timakssaouine

: 50-51-66-80-81-83-91-94-8-3963-64-76-77- 78et 70, - Houderrane Est : 141-146-, Commune Territoriale de Tiddas et Ait Ikouu, Province de Khémisset.

Lot n°06 : Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 1178 Ha, Forêt de Zitouchoune , parcelle n° : 43-44-10-45-46-48-49 50-51et 52, Commune Territoriale d'Oulmes, Province de Khémisset

Lot n°07: Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 1727 Ha, Forêt de Ait Alla Est et Ait Ichou Est, Ait Hatem, Ait Ichou Ouest, parcelle n° : - Ait Alla Est : n° 8-9-12-66-73-74-75 et 76 - Ait Ichou Est n° : 7-8-9 et 10, - Ait Hatem n° : 29, Ait Ichou Ouest n° 51-49-81-91-79 et 62, Communes Territoriales d'Oulmes ,Boukachmir et Ait Ichou, Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau de la comptabilité à la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat Salé Zemmour Zaer à Khémisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quinzemille Dirhams (15.000,00 Dhs) par lot. L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Régionale des

Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat Salé Zemmour Zaër. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n°1 : cent quatre -vingt-quatre mille sept cent vingt-deux dirhams (184722,00 dh).

Lot n°2 : six cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-huit dirhams (637398,00dh).

Lot n°3 : cent vingt et un mille huit cent vingt-quatre dirhams (121824,00dh).

Lot n°4 : trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent dix dirhams (205920,00dh).

Lot n°5 : cinq cent cinquante-deux mille six cent soixante-douze dirhams (552672,00dh).

Lot n°6 : deux cent cinq mille neuf cent vingt dirhams (205920,00dh).

Lot n°7 : cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixantedirhams (599760,00dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat Salé Zemmour Zaer sise avenue Khalid Ibn Walid Khémisset.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposer électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir les dossiers tels que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1574/PA

STE « TRAVODIAM » I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 28.01.2021 de la Sté « TRAVODIAM », SARL AU, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 1ère Etage n° 56 Bloc 1 Hay Ennasim Bensouda., il a été décidé :

*Augmentation du capital social de 920.000,00 DHS, pour le porter de 100.000,00 DHS à 1.020.000,00 DHS, par la création de 9200 parts sociales nouvelles de 100,00 DHS chacune et ceci par un apport en nature.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 23.02.2021, sous le n° de dépôt 814/2021 et le RC n° 53 345.

LE GERANT

N° 1575/PA

ROYAUME DU MAROC				
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALET				
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA				
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DES CONSTRUCTIONS DES ÉQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE BUREAU DES MARCHÉS				
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01-08/CA/2021 et 01-22/ZAG/2021.				
SEANCE PUBLIQUE				
Le 23,24,25 et 26 Mars 2021, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :				
AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT (DHS)	DATES D'OUVERTURE DES PLIS
01/CA/2021	ÉTUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE, AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BOUZEROUAL, AFRA, TAMEGROUTE, TAMEZMOUTE, ZAGORA, TAZARINE, TAGHBALE, AGDZ ET TANSIFTE, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 3 510 000,00 DH HT	-	23/03/2021 à 10H00
02/CA/2021	ÉTUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IMAM MALEK RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT : BNI ZOLI, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 5 580 000,00 DH HT	-	23/03/2021 à 10H30
03/CA/2021	ÉTUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL BNO TOFAL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT DE BOUZEROUAL, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 10 035 000,00 DH HT	-	23/03/2021 à 11H00
04/CA/2021	ÉTUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) SALLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : ERROUHA, ZAGORA, TAZARINE, FEZOATA, OULAD YAHIA LAGRAIRE, BOUZEROUAL ET TAFTECHNA, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 1 218 000,00 DH HT	-	23/03/2021 à 11H30
05/CA/2021	ÉTUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES : TAFTECHNA COLLEGIAL ET OMAR BNO EL KHATTAB QUALIFIANT RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : TAFTECHNA et TAMEGROUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 1 500 000,00 DH HT	-	24/03/2021 à 10H00
06/CA/2021	ÉTUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES : TAFTECHNA COLLEGIAL ET OMAR BNO EL KHATTAB QUALIFIANT RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : TAFTECHNA et TAMEGROUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 1 120 000,00 DH HT	-	24/03/2021 à 10H30
07/CA/2021	Etude et conception architecturale et suivi des travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué ou toute nature et de constructions des blocs sanitaires, des murs de clôtures, mini terrain de sport et des travaux d'aménagement et réhabilitation des locaux et réseaux existants d'huit écoles relevant de la direction provinciale de l'AREF DT A ZAGORA réparties sur 06 communes - province de ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 5390500,00 DH HT	-	24/03/2021 à 11H00
08/CA/2021	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DU REMPLACEMENT DE 12 SALLES PRÉFABRIQUÉES OU TOUTE AUTRE NATURE AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BNI ZOLI, TAMEGROUTE, TAGOUNITTE, OULAD YAHIA LAGRAIRE, TAZARINE, TAGHBALE, MEZGUITA, N'KOB ET AIT OUALAL, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 1 746 000,00 DH HT	-	24/03/2021 à 11H30
01/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE, AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BOUZEROUAL, AFRA, TAMEGROUTE, TAMEZMOUTE, ZAGORA, TAZARINE, TAGHBALE, AGDZ ET TANSIFTE, PROVINCE DE ZAGORA.	97 500,00 DH	2000,00	25/03/2021 à 10H00
02/ZAG/2021	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE, AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BOUZEROUAL, AFRA, TAMEGROUTE, TAMEZMOUTE, ZAGORA, TAZARINE, TAGHBALE, AGDZ ET TANSIFTE, PROVINCE DE ZAGORA.	97 500,00 DH	2000,00	25/03/2021 à 10H20
03/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IMAM MALEK RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT : BNI ZOLI, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 DH	2400,00	25/03/2021 à 10H40
04/ZAG/2021	L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IMAM MALEK RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT : BNI ZOLI, PROVINCE DE ZAGORA.	99 960,00 DH	2000,00	25/03/2021 à 11H00
05/ZAG/2021	CONTRÔLE ET OPTIMISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IMAM MALEK RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT : BNI ZOLI, PROVINCE DE ZAGORA.	99 960,00 DH	2000,00	25/03/2021 à 11H20
06/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ABOU BAKR ASSEDDIK RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT DE ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	150 000,00 DH	3000,00	25/03/2021 à 11H40
07/ZAG/2021	L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DU REMPLACEMENT DE 12 SALLES PRÉFABRIQUÉES OU TOUTE AUTRE NATURE AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BNI ZOLI, TAMEGROUTE, TAGOUNITTE, OULAD YAHIA LAGRAIRE, TAZARINE, TAGHBALE, MEZGUITA, N'KOB ET AIT OUALAL, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 DH	2400,00	25/03/2021 à 12H00
08/ZAG/2021	CONTRÔLE ET OPTIMISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ABOU BAKR ASSEDDIK RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT DE ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 DH	2400,00	25/03/2021 à 12H00
09/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL BNO TOFAL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT DE BOUZEROUAL, PROVINCE DE ZAGORA.	150 000,00 DH	3000,00	25/03/2021 à 12H40
10/ZAG/2021	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL BNO TOFAL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT DE BOUZEROUAL, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 DH	2400,00	25/03/2021 à 13H00
11/ZAG/2021	CONTRÔLE ET OPTIMISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL BNO TOFAL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, A LA CT DE BOUZEROUAL, PROVINCE DE ZAGORA.	120 000,00 DH	2400,00	25/03/2021 à 13H20

12/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) ÉCOLES SATELLITES ELHASSIAN, ZAOUTE ELKADI ET AIT YACHOU RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE OULAD YAHIA LAGRAIRE, TERNATA ET AIT OUALAL, PROVINCE DE ZAGORA.	30 000,00 DH	600,00	26/03/2021 à 10H00
13/ZAG/2021	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) ÉCOLES SATELLITES ELHASSIAN ZAOUTE ELKADI ET AIT YACHOU RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE OULAD YAHIA LAGRAIRE, TERNATA ET AIT OUALAL, PROVINCE DE ZAGORA.	20 004,00 DH	500,00	26/03/2021 à 10H20
14/ZAG/2021	CONTRÔLE ET OPTIMISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) ÉCOLES SATELLITES ELHASSIAN ZAOUTE ELKADI ET AIT YACHOU RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE OULAD YAHIA LAGRAIRE, TERNATA ET AIT OUALAL, PROVINCE DE ZAGORA.	20 004,00 DH	500,00	26/03/2021 à 10H40
15/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) SALLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : ERROUHA, ZAGORA, TAZARINE, FEZOATA, OULAD YAHIA LAGRAIRE, BOUZEROUAL ET TAFTECHNA, PROVINCE DE ZAGORA.	41 625,00 DH	800,00	26/03/2021 à 11H00
16/ZAG/2021	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) SALLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : ERROUHA, ZAGORA, TAZARINE, FEZOATA, OULAD YAHIA LAGRAIRE, BOUZEROUAL ET TAFTECHNA, PROVINCE DE ZAGORA.	41 625,00 DH	800,00	26/03/2021 à 11H20
17/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES : TAFTECHNA COLLEGIAL ET OMAR BNO EL KHATTAB QUALIFIANT RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : TAFTECHNA ET TAMEGROUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	31 008,00 DH	600,00	26/03/2021 à 11H40
18/ZAG/2021	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LYCEES : TAFTECHNA COLLEGIAL ET OMAR BNO EL KHATTAB QUALIFIANT RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : TAFTECHNA ET TAMEGROUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	31 008,00 DH	600,00	26/03/2021 à 12H00
19/ZAG/2021	Etude technique et suivi des travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué ou toute nature et de construction des blocs sanitaires, des murs de clôtures, mini terrain de sport et des travaux d'aménagement et réhabilitation des locaux et réseaux existants d'huit écoles relevant de la direction provinciale de l'AREF DT A ZAGORA réparties sur 06 communes - province de ZAGORA.	PRIMAIRE Les études des travaux de construction : 70 000,00 DHS TTC Les études des travaux d'aménagement : 50 000,00 DHS TTC QUALIFIANT Les études des travaux d'aménagement : 50 000,00 DHS TTC	3500,00	26/03/2021 à 12H20
20/ZAG/2021	L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SALLES DE CLASSE EN PRÉFABRIQUÉ OU TOUTE NATURE ET DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES, DES MURS DE CLÔTURES, MINI TERRAIN DE SPORT ET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DES LOCAUX ET RÉSEAUX EXISTANTS D'HUIT ÉCOLES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT A ZAGORA RÉPARTIES SUR 06 COMMUNES - PROVINCE DE ZAGORA.	PRIMAIRE Les études des travaux de construction : 50 000,00 DHS Les études des travaux d'aménagement : 40 000,00 DHS QUALIFIANT Les études des travaux d'aménagement : 40 000,00 DHS	2600,00	26/03/2021 à 12H50
21/ZAG/2021	ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DU REMPLACEMENT DE 12 SALLES PRÉFABRIQUÉES OU TOUTE AUTRE NATURE AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BNI ZOLI, TAMEGROUTE, TAGOUNITTE, OULAD YAHIA LAGRAIRE, TAZARINE, TAGHBALE, MEZGUITA, N'KOB ET AIT OUALAL, PROVINCE DE ZAGORA.	48 600,00 DH	1000,00	26/03/2021 à 15H40
22/ZAG/2021	L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, LA RÉCEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DES TRAVAUX DU REMPLACEMENT DE 12 SALLES PRÉFABRIQUÉES OU TOUTE AUTRE NATURE AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : BNI ZOLI, TAMEGROUTE, TAGOUNITTE, OULAD YAHIA LAGRAIRE, TAZARINE, TAGHBALE, MEZGUITA, N'KOB ET AIT OUALAL, PROVINCE DE ZAGORA.	48 600,00 DH	1000,00	26/03/2021 à 16H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 06 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

COGEFIM
Société à responsabilité limitée à associé unique « en cours de liquidation » au capital social de : 100.000,00 dirhams
Siège social : Casablanca – 30, Bd Moulay Youssef
Registre de Commerce de Casablanca 129 991
Identifiant Fiscal 1051988
Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2020 de la société « COGEFIM S.A.R.L », Société à Responsabilité Limitée au Capital social de 100.000 dirhams, dont le siège social est sis à Casa-

blanca, 30, Boulevard Moulay Youssef, « Actif Invest » Associé Unique a décidé ce qui suit :
- Approbation des comptes définitifs de la clôture de liquidation ;
- Clôture de la liquidation de la Société ;
- Fin du mandat du Liquidateur, Madame Soufia BENNIS, résidant à 14 Rue Ibnou Hilal, 1er étage, Appt 6, Quartier Racine – Casablanca.
Le dépôt légal et la déclaration modificative ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca le 4 février 2021 sous le nu-

méro 764029 N° 1577/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
DIRECTION REGIONALE MARRAKECH - SAFI
DIRECTION PROVINCIALE
ESSAOUIRA
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 02/DPMCE/2021
Le 23/03/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Madame la Directrice Provinciale du département de la Culture à

Essaouira, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour RESTAURATION ET REHABILITATION DE DAR SULTANE DITE AL-MAHDOUMA A ESSAOUIRA.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Direction Provinciale de la Culture à Essaouira – sise à Quartier les Dunes - B.P : 347 Essaouira. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour

l'exécution des travaux à réaliser est de 15.000.000,00 DHS (quinze million dirhams).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre mentionné dans l'avis d'appel d'offres
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

précité
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer les plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des Finances n° 20-14 du 4 sept 2014.
Il est prévu une visite des lieux le 11/03/2021 à 11 h.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1578/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة دار بوغزة
عدد 306 / م.م.م.ت.ت

إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 والصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الأراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الأمر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط والمتعلق بطريق التهيئة DBr 153، وابتداء الملاحظات بشأنه وتسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة وذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1579/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة دار بوغزة
عدد 306 / م.م.م.ت.ت

إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 والصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الأراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الأمر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط والمتعلق بطريق التهيئة DBt 19، وابتداء الملاحظات بشأنه وتسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة وذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1580/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة دار بوغزة
عدد 307 / م.م.م.ت.ت

إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 والصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الأراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الأمر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط والمتعلق بطريق التهيئة DBr 151، وابتداء الملاحظات بشأنه وتسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة وذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1582/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة دار بوغزة
عدد 307 / م.م.م.ت.ت

إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 والصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الأراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الأمر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط والمتعلق بطريق التهيئة DBt 44، وابتداء الملاحظات بشأنه وتسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة وذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1581/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة دار بوغزة
عدد 3003/م.م/ت.ت

إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، وأنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 و الصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الأراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمحا علنيا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الأمر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلمي على قرار التخطيط و المتعلق بطريق التهيئة RP3003، وابتداء الملاحظات بشأنه و تسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة و ذلك أثناء أوقات العمل الرسمية كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°04/2021

Le 25/03/2021 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur oued Gaynou situé au pk108+000 de la RR206 -Province d'El Kelaa Des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 74200 DH (soixante-quatorze mille deux cent Dirhams).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Quatre millions neuf cent cinquante trois mille neuf cent dirhams (4 953 900.00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
D	D1	3

2-2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N° 1585/PA

ROYAUME DU
MAROC
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
Professionnelle, de
l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتكوين المهني و
التعليم العالي و البحث
العلمي

Avis au public

Appel d'offres ouvert N° 01 IUH2C/2021

Relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SOUS-SOL EN SALLES D'ARCHIVES DE LA FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE CASABLANCA

Il est porté à la connaissance du public que l'Appel d'offre n° 01 IUH2C/2021 et qui a pour objet travaux d'aménagement du sous-sol en salles d'archives de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca lot unique, dont l'ouverture est prévue pour le 09/03/2021 à 10h à la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, que les concurrents doivent retirer le cahiers des prescription spéciales (CPS) signer par le maitre d'ouvrage auprès d service marchés de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca ou du portail des marchés publics (nouvelle version).

N° 1584/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°05/2021

Le 25/03/2021 à 11H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK 92+756 au PK 109+756 Province d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq cent vingt-neuf mille cinq cent cinquante dirhams (529 550,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Trente cinq millions deux cent quatre vingt dix neuf mille huit cent quatre vingt dix huit dirhams quarante centimes (35 299 898.40dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

• La date fixée pour la visite des lieux est le 16/03/2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP :

Secteur	Qualification	Classe
B- Travaux routiers et voiries urbaine	B1 B3 B6	s

2-2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N° 1586/PA

Société « ISHAK CONFECTION » SARL AU Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 09/02/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :

- Dénomination Sociale: « ISHAK CONFECTION »
- Forme Juridique : SARL AU
- Capital : 100000 DHS réparti en 1000 part de 100 dirhams chacune entièrement libéré.
- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETAGE 2 APPT N° 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : La création d'un atelier de haute couture ; la confection vestimentaire, la réalisation des vêtements.
- Gérance : Mr MOUKRIM AMINE est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légale a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°766742 en date du 22/02/2021
- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°491251.

N° 1589/PA

Société « IMPRIMERIE ILYA » SARL AU Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 02/02/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :

- Dénomination Sociale: « IMPRIMERIE ILYA »
- Forme Juridique : SARL AU
- Capital : 100000 DHS réparti en 1000 part de 100 dirhams chacune entièrement libéré.
- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETAGE 2 APPT N° 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Imprimerie numérique, tous travaux d'impression, fourniture de bureau, sérigraphie, vente cadeau fin d'année et articles Scolaires..
- Gérance : Mr REDOUANE MOUHTADI est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légale a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°766740 en date du 22/02/2021
- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°491255.

N° 1590/PA

ROYAUME DU MAROC Fédération des Association de la Province de Jerada Avis d'appel d'offres ouvert n° 01/2021-INDH Le Lundi 22 Mars 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans le siège de la fédération des associations de la province de Jerada à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour l'Acquisition et travaux d'installations des équipements des finisse en plein aire à la Commune de Laaouinate dans le cadre du Programme Transversal INDH. Le dossier d'appel d'offre

peut être retiré au siège de l'association sis à Dar Chabab Jerada. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams (8000,00 dh). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Trent Neuf Mille, Sep Cent Soixante Dirhams (239.760.00 dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de l'association précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le siège de l'association.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les catalogues et les certificats de qualité (TUV/ou ISO) sont déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixé pour la séance des plis. Les matériels doivent être conformes aux normes de sécurité EN16630. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 10 de règlement de la consultation.

N° 1591/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02 /2021/BG Le 24 Mars 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Travaux de construction de logements de fonctions à la préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 15.000,00 Dhs (Quinze mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1 000 719,00 Dhs TTC (un million sept cent dix-neuf dirhams toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique, en application des termes de l'Arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 1592/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SEITAT PROVINCE DE BERRECHID CERCLE D'EL GARA CAIDAT D'OULED ZIANE COMMUNE KASBET BEN MCHICH AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/LKBM/2021 Le 22 Mars 2021 à 11 H , il sera procédé dans le bureau de la commune de KASBET BEN MCHICH à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix n°01/KBM/2021 Ayant pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE KASBET BEN MCHICH. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique du maître d'ouvrage, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 30 000.00 DHS (TRENTE MILLE DIRHAMS). Estimation des coûts des prestations fixes par le maître-d'ouvrage est fixé à la somme de : 1 699 891,20 Dhs (un million six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-onze Dirhams et vingt Cts). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 02-12-349 précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique ;
- Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit l'envoyer, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 1593/PA

Office National Des Aéroports AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR "OFFRES DE PRIX" N°006-21-AOO (Séance publique) Lemardi23 mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Financière située près du bâtiment de la Direction des Achats et de la Logistique (près de l'Aéroport Mohammed V-Nouasseur) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Prestations de collecte des déchets, des déchets et des ordures et activités connexes de l'Aéroport de Nador El Aroui. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement, auprès de la cellule Interface Achats au Département des Achats situé au bâtiment de la Direction des Achats et de la Logistique (près de l'Aéroport Mohammed V-Nouasseur). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à titre indicatif à partir de l'adresse électronique www.onda.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14 000,00 DHS L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme annuelle TVA comprise de 935000,00 DHS Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13 et 14 du règlement de la consultation du présent appel d'offres. Les concurrents peuvent :

- 1) Soit déposer contre récépissé leurs plis, sur support papier, à la cellule Interface Achats au Département des Achats situé au bâtiment de la Direction des Achats et de la Logistique (près de l'Aé-

report Mohammed V-Nouasseur) au plus tard le mardi 23 mars 2021 à 9h00 ;

- 2) Soit les envoyer, sur support papier, par courrier recommandé avec accusé de réception, à la cellule précitée ;
- 3) Soit les transmettre par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- 4) Soit les remettre, sur support papier, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis déposés, transmis ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. N.B : Une visite des lieux, non obligatoire sera organisée au profit des concurrents intéressés le lundi 08 mars 2021 à 10h00 à l'Aéroport de Nador Al Aroui (contact : 06 60 100 106).

N° 1594/PA

Office National Des Aéroports AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR "OFFRES DE PRIX" N°007-21-AOO (Séance publique) Le mardi 23 mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Financière située près du bâtiment de la Direction des Achats et de la Logistique (près de l'Aéroport Mohammed V-Nouasseur) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Fourniture et installation des régulateurs à courant constant et leur intégration avec le système de gestion de balisage de l'aéroport Mohammed V. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement, auprès de la Cellule Interface Achats au Dépar-

tement des Achats situé au bâtiment de la Direction des Achats et de la Logistique (près de l'Aéroport Mohammed V-Nouasseur). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à titre indicatif à partir de l'adresse électronique www.onda.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 107 000,00 DHS L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TVA comprise de : 7 196 700,00 DHS Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13 et 14 du règlement de la consultation du présent appel d'offres. Les concurrents peuvent :

- 1) Soit déposer contre récépissé leurs plis, sur support papier, à la cellule Interface Achats au Département des Achats situé au bâtiment de la Direction des Achats et de la Logistique (près de l'Aéroport Mohammed V-Nouasseur) au plus tard le mardi 23 mars 2021 à 9h00 ;
- 2) Soit les envoyer, sur support papier, par courrier recommandé avec accusé de réception, à la cellule précitée ;
- 3) Soit les transmettre par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- 4) Soit les remettre, sur support papier, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis déposés, transmis ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

N° 1595/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 13/2021

Le 24 mars 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet: TRAVAUX DE PEINTURE DES BORDURES DU TPC ET DES GIRATOIRES DE LA RN16 ENTRE PK 55+300 ET PK 143+000, GIRATOIRES DE LA RN2 ENTRE PK 24+200 ET PK 50+000 (PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Onze mille (11.000,00) dirhams.**
L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : **Sept cent soixante huit mille dirhams(768.000,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X : Signalisation et équipement de sécurité.	X.1 : Travaux de signalisation horizontale	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 1588/PA

STE JIBLER SARL AU
Au capital de 100 000.00Dhs
Siège social:
N°7 RUE SANIAT HAMRI
SAIDA 2 SAFI

Aux termes de l'AGE du
11/02/2021 l'associé a décidé
ce qui suit :

1. L'associé a agréé le transfert de siège social de l'ancienne adresse situé à N°7 RUE SANIAT HAMRI SAIDA 2 SAFI a la nouvelle adresse : N°7 IMM CHAAIBA 4EME ETAGE RUE TAIB BENHIMA PLATEAU SAFI.
 2. L'associé a agréé d'ajouter les activités suivantes : NEGOCE ; E-COMMERCE.
 3. Mise à jour des statuts;
 4. Pouvoirs à conférer.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Safi le 24/02/2021. Sous le numéro 212.

N° 1596/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS SETTAT

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 22/06/2020 de la société GRANULATS SELECT; Société à responsabilité limitée A.A.U. Au capital de 500.000,00 DHS et dont le siège social est situé à CASABLANCA 39- AV LALLA YACOUT APPT D. L'associé unique a décidé de :

Transfert de siège social de « 39- AV LALLA YACOUT APPT D CASABLANCA » au

« ZONE INDUSTRIELLE OULAD SALEH SECTEUR I 4 LOT N° 125 CASA

Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de casa sous le n°1673 le 20/01/2021. RC N° : 315593.

N° 1597/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, et du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est

Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/2021

Le 23 Mars 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à la Fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts dans la province de Guercif.

Le cautionnement provisoire est fixé à Douze Mille dirhams (12 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Sept Cent Cinquante Six Dirhams (396 756,00 DH). Le présent appel d'offres est réservé pour les petites et moyennes entreprises, des coopératives et des unions de coopératives et des auto-entrepreneurs.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du bureau de projets et suivi de la Direction Provinciale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification de Guercif. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés pu-

blics de l'Etat www.marches-publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de projets et suivi de la Direction Provinciale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification de Guercif

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics de l'Etat www.marches-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1598/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, et du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est

Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021 / DPEFLCD/GUE

Le 23 Mars 2021 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture de ruches pour les distribuer au profit des bénéficiaires relevant de la commune de Berkine, Province de Guercif, en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marches-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Cinq Cent Dirhams (1.500,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Sept Cent Cinquante Six Dirhams (396 756,00 DH). Le présent appel d'offres est réservé pour les petites et moyennes entreprises, des coopératives et des unions de coopératives et des auto-entrepreneurs.

Les concurrents doivent déposer les échantillons le 22 Mars 2021 avant 16 h 30 min à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guer-

cif) conformément à l'article 5 du Règlement de consultation

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1599/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,

DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 02 /DPETLE /Lar 2021

Le 23 MARS 2021 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

ÉTUDE DE RECONSTRUCTION DE 2 OUVRAGES D'ART SITUÉS AUX

PK 16+200, PK 16+700 DE LA RP 4402 DANS LA PROVINCE DE LARACHE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches-publics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtynet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 DHS (SEPT MILLE HS). L'estimation du coût des prestations : 528.000,00 DIRHAMS, (CINQ CENT VINGT HUIT MILLE DIRHAMS T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de

l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) des certificats d'agrément : D5.

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définit dans le règlement de consultation.

N° 1600/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

Direction des Affaires Administratives et Générales

Appel d'offres ouvert, sur offres de prix

N°10/2021/MEFRA/AC/MAIN

Le 24 Mars 2021 à 9h30 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration, Rabat-Chellah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour la réalisation de la maintenance (pièces et main d'œuvre) du matériel de bureau des directions de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration à Rabat;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Rabat - Chellah. Bureau n°229, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma) (Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent vingt-trois mille deux cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises (323 280,00 DH TTC)

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail

des Finances ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Il est prévu, une visite des lieux le 11 Mars 2021 à 10 heures, au Service des Moyens logistiques, Bureau 245, entrée D, bâtiment extension, Direction des Affaires Administratives et Générales, Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration, sis quartier administratif à Rabat-Chellah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation;

N° 1601/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°01/2021

Le 23/03/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Etude d'aménagement d'un carrefour situé au PK10+700 de la RR322, Préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille trois cent cinquante dirhams (1350,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-vingt-dix mille dirhams, zéro centimes TTC (90000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail

des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc : Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de d'agrément D4.

Pour les entreprises non installées au Maroc : Fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation

N° 1602/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle

de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Région Drâa-Tafilalet

Direction Provinciale de Midelt

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX (Séance publique)

Le 24/3/2021, il sera procédé au bureau du chef de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aréf DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix comme suit:

1. Appel d'offres n° 01/MID/EXP/2021

• Objet : «REALISATION DE PRESTATIONS DE CUISON AUX CANTINES ET AUX INTERNATS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DTA MIDELT.»

• Heure d'ouverture des plis :10H00

• Cautionnement provisoire : 35 000,00 (Trente-cinq mille Dirhams)

• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 225296.94(Deux millions deux cent vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-seize dirhams94 centimes)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précité.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 1603/PA

Sport

Le président de la FIFA exprime ses remerciements à S.M le Roi

Gianni Infantino : Le Maroc est considéré comme un pays de pointe pour l'intégration des femmes et des jeunes filles dans le football



Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a exprimé, jeudi, ses remerciements à S.M le Roi Mohammed VI pour Son soutien continu au développement du football au Maroc et au-delà des frontières du Royaume.

"Je tiens à remercier Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour Son intérêt et Sa passion pour le football, ainsi que pour Son soutien et Son ambition de poursuivre la croissance du football au Maroc", a affirmé M. Infantino dans un communiqué rendu public par la FIFA au terme de sa visite dans le Royaume.

Il a indiqué que sans le soutien de S.M le Roi, celui du gouverne-

ment et de tous les membres de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), le développement de ce sport au Maroc ne serait pas envisageable, soulignant que sa visite dans le Royaume a été l'occasion "de discuter dans un esprit d'ouverture et d'identifier les projets qui accompagneront le développement du football marocain, mais aussi du football africain et à travers le monde, d'autant plus que le Maroc joue un rôle charnière pour le football mondial".

M. Infantino a également exprimé sa joie de se rendre "dans ce magnifique pays, où le football est si populaire". "Je me suis rendu plusieurs fois au Maroc et j'ai pu

constater par moi-même non seulement sa passion pour le football mais aussi le sérieux dont la Fédération fait preuve dans son travail", a affirmé le président de la FIFA, cité par un communiqué de l'instance mondiale, au terme d'une série de réunions avec des dirigeants de la FRMF.

"Nous sommes ici pour essayer de trouver comment tirer davantage profit de ce travail. Le complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat et d'autres infrastructures à travers le Royaume peuvent bénéficier au pays lui-même, à toute l'Afrique, et au-delà", a-t-il souligné.

Le président de la FIFA a, en outre, salué les initiatives de la

FRMF et de tous ceux qui encouragent la pratique du football féminin. Il s'est réjoui du lancement d'un plan de développement de la discipline sur quatre ans, "une initiative qui devrait améliorer sensiblement le niveau du football féminin en mettant l'accent sur la participation des jeunes filles à la base".

"La conversation que j'ai eue avec M. Bourita était à la fois stimulante et productive. J'en ai profité pour lui signaler que le Maroc était considéré comme un pays de pointe pour l'intégration des femmes et des jeunes filles dans le football", a fait savoir le président Infantino.

"Les initiatives intéressantes se multiplient, à commencer par la no-

mination de madame Bouchra Kartoubi parmi les arbitres du championnat local au mois d'octobre dernier. Je pense aussi à la nouvelle stratégie de développement du football féminin dévoilée par la FRMF l'été dernier. Il y a beaucoup d'opportunités à saisir et j'ai hâte de voir le Maroc gagner sa place en phase finale d'une Coupe du monde féminine de la FIFA.

"J'ai fait savoir à M. Bourita que la FIFA se tenait prête à aider la Fédération pour accompagner le développement du football féminin dans tout le Maroc, afin qu'un plus grand nombre de femmes et de jeunes filles puissent pratiquer leur sport préféré", a-t-il ajouté.

CAN U20

Le Ghana et l'Ouganda au dernier carré



L'Ouganda s'est qualifié pour les demi-finales de la CAN des moins de 20 ans en battant le Burkina Faso aux tirs au but (0-0, 5-3 tab) lors d'un match joué jeudi à Nouakchott.

Les Ougandais déferont en demi-finale, le vainqueur de Maroc-Tunisie, match qui devait être disputé vendredi au stade municipal de Nouadhibou.

Quant à la sélection ghanéenne,

elle a été la première à assurer sa qualification pour les demi-finales de cette CAN, en batant le Cameroun (1-1, 4-2 tab).

Dos à dos après 90 minutes, les deux précédents vainqueurs de l'épreuve ont attendu la prolongation pour trouver la faille sur un but du Camerounais Kevin-Prince Milla, à la 103e minute.

Mais les Black Stars ont réagi aussitôt et égalisé par l'intermédiaire de Frank Boateng (104e).

Tout s'est donc joué aux tirs au but et, après deux premières tentatives réussies de chaque côté, les Camerounais ont échoué sur les deux suivantes, Daouda trouvant la barre puis Milla voyant sa frappe trop molle facilement bloquée par Ibrahim, permettant ainsi au Ghana d'accéder aux demi-finales où il affrontera le vainqueur de Centrafrique-Gambie qui devait avoir lieu vendredi.

CAN U17

L'EN au groupe A

La sélection nationale U17 a hérité du groupe A à l'issue du tirage au sort de la 14ème édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) effectué à Nouakchott en Mauritanie.

Lors de cette édition, qui sera organisée du 13 au 31 mars à Rabat, Mohammedia et Casa-

blanca, les Lionceaux de l'Atlas disputeront le premier tour aux côtés des sélections ougandaise, zambienne et ivoirienne.

Le groupe B se compose des sélections nigérienne, tanzanienne, algérienne et congolaise. La poule C regroupe les sélections du Cameroun, du Sénégal, du Mali et d'Afrique du Sud.

TOTAL U-17 AFRICA CUP OF NATIONS MARRAKESH 2019		
GROUP A	GROUP B	GROUP C
1. MOROCCO	1. NIGERIA	1. CAMEROON
2. UGANDA	2. TANZANIA	2. SENEGAL
3. ZAMBIA	3. ALGERIA	3. MALI
4. CÔTE D'IVOIRE	4. CONGO	4. SOUTH AFRICA

Le WAC à Ouagadougou en quête d'une seconde victoire en Ligue des champions

Le WAC affrontera, ce dimanche à partir de 17 heures au stade de la capitale burkinabaise, Ouagadougou, son homologue sud-africain de Kaizer Chiefs pour le compte de la première journée du groupe C de la Ligue africaine des clubs champions.

Un match, ajourné d'une quinzaine de jours et délocalisé à deux reprises, que le Wydad doit absolument remporter en vue d'assurer la pole position dans cette poule, occupée pour le moment par l'équipe guinéenne de Horoya Conakry avec 4 points.

Les Rouges ont pu regagner jeudi à bord d'un vol spécial Ouagadougou en provenance de

Luanda, alors qu'ils restent sur une victoire aux dépens des Angolais de Petro Atletico par 1 à 0. L'objectif est de conserver cet élan face au Kaizer Chiefs tenu en échec (0-0) dimanche dernier par le Horoya.

Pour ce match, le WAC devrait récupérer son keeper titulaire, Ahmed Reda Tagnaouiti qui s'est remis de sa blessure, de même qu'il pourra compter sur l'ensemble de l'effectif qui se dit décidé à forcer un probant résultat qui lui permettra d'envisager la suite de la compétition dans de bonnes dispositions.

A ce propos, le WAC bouclera la phase aller à domicile en accueillant le 5 mars prochain Horoya, avant de se rendre une



dizaine de jours plus tard (16 mars) à Conakry pour défier ce même adversaire. Lors de la 5ème journée, les lauréats de l'édition 2017 de la C1 devraient se déplacer à Johannesburg pour se mesurer à Kaizer Chiefs (2 avril) avant de recevoir en dernier lieu, le 9 avril, Petro Atletico. Sachant que seuls les deux premiers clubs de chaque groupe décrocheront le billet des demi-finales.

Il convient de rappeler que la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) avait saisi la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF pour l'informer «de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser le match

WAC/Kaizer Chiefs pour des raisons sanitaires, suite à l'évolution récente de la pandémie de Covid-19», avec ce fameux variant sud-africain et le risque réel de sa propagation.

La FRMF avait trouvé dans un premier temps un stade, celui de Salam au Caire et comme date le 18 février. Sauf que l'équipe sud-africaine avait prétexté qu'elle ne pouvait pas se déplacer en Egypte à ladite date pour que ce match soit de nouveau repoussé au 28 courant. Toutefois, que ce changement de jour a conduit les autorités égyptiennes à faire savoir à la CAF qu'elles ne peuvent plus accueillir cette rencontre pour qu'une fois encore le Wydad se trouve

au pied du mur, risquant la perte du match par forfait, et ce s'il n'arrive pas à dénicher un autre stade en un espace temporel réduit. La pression exercée par la CAF n'a pas été faite pour inquiéter outre mesure l'instance fédérale marocaine qui, au vu de sa place sur l'échiquier continental, a pu dénicher un nouveau stade, en un temps record pour que l'option Ouagadougou se concrétise.

Au Wydad de montrer qu'il est capable de s'imposer sur un terrain neutre et d'honorer son standing de grosse écurie du football continental, un abonné des tours avancés de la Champions League.

Mohamed Bouarab

Le Raja assure et se rassure devant l'IRT



Le Raja de Casablanca s'est imposé face à l'Itihad de Tanger par 2 buts à 0, jeudi soir au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, en clôture de la 7è journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Les buts de la rencontre ont été signés Nouh Saadaoui (42è) et Ben Malango (90+2è).

Grâce à cette victoire, les hommes de Jamal Sellami confortent leur place de dauphin (17 pts), à une unité du leader, le Wydad, tandis que le club de la ville du Détroit stagne à la 5è place (10 pts), aux côtés du Moghreb de Fès et du Youssoufia de Berrechid.

Par ailleurs, le championnat devra se poursuivre en cette fin semaine pour le compte de la 8ème journée qui sera tronquée de la rencontre WAC-RSB en raison de l'engagement continental du club casablancais qui devra affronter ce dimanche à Ouagadougou la formation sud-africaine de Kaizer Chiefs pour le compte de la première journée de la Ligue des

champions.

Ainsi, samedi, deux matches sont à l'ordre du jour, à savoir HUSARCAZ et CAYB-RCOZ, au moment où le programme dominical se décline comme suit : OCS-FUS, IRT-MCO et DHJ-Raja, sachant que le bal de cette journée devait être ouvert vendredi par les confrontations AS.FAR-SCCM et MAS-MAT.

Botola Pro D2

Voici le programme de la 12è journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, qui sera disputée ce week-end

Samedi

Union Touarga - Stade Marocain
KAC Kénitra - Itihad Khemisset
Chabab Atlas Khénifra - Olympique Dcheira

Dimanche

Widad Temara - Kawkab Marrakech
AS Salé - Widad Fès
Raja Béni Mellal - Tihad Casablanca

A noter que les rencontres Racing Casablanca - Jeunesse Sportive Salmi et Jeunesse Benguerir - Olympique Khouribga devaient être disputées vendredi.

Le MAS présente son nouvel entraîneur, Miguel Angel Gamondi



Le Maghreb de Fès (MAS), a présenté, mercredi soir à Fès, son nouveau entraîneur, l'Argentin Miguel Angel Gamondi.

Le nouveau coach des Jaunes et Noirs succède à Abdellatif Jirindou, qui vient de se séparer du club.

Lors de la conférence de presse de présentation, l'Argentin s'est dit "conscient de l'histoire et de l'aura" du club de la capitale spirituelle, assurant que son projet s'est fixé des "objectifs ambitieux".

Il s'est engagé à conduire le MAS à "redorer son blason sur les plans national et continental, tout en lui imprimant une identité et une philosophie de jeu propres".

Le président du club fassi, Ismaïl Jamaïa, a souligné, lui, dans une déclaration à la MAP, que le choix

du nouvel entraîneur s'inscrit dans la logique de remettre l'équipe sur les rails du succès.

"En s'engageant avec Miguel Angel Gamondi, le MAS se dote d'une nouvelle vision de développement du club et nourrit de grandes ambitions", a-t-il dit.

M. Jamaïa n'a pas manqué de saluer le travail accompli par l'ancien coach Abdellatif Jirindou.

L'Argentin a présenté, à cette occasion, son staff, composé notamment de l'entraîneur adjoint, Tariq Chihab, et du conseiller en nutrition sportive, Salaheddine Haddou.

Au Maroc, Miguel Angel Gamondi avait entraîné les équipes du Hassania d'Agadir (HUSA) et du Wydad de Casablanca (WAC).

Programme

Samedi

15h00: HUSA-RCAZ
19h30: CAYB-RCOZ

Dimanche

15h00: OCS-FUS
17h15: IRT-MCO
19h30: DHJ-Raja

NB : Le match WAC-RSB a été reporté

A cause de la pandémie, un pub irlandais se reconvertit en clinique pour animaux sauvages

Depuis l'instauration du premier confinement en mars 2020, le pub irlandais Tara Na Ri a fermé ses portes et n'a plus versé une goutte d'alcool. Mais il s'est constitué une nouvelle clientèle d'habités à base de cygnes et renards, devenant la toute première clinique vétérinaire pour faune sauvage du pays.

Derrière les stores de ce pub de Navan (nord-est de l'Irlande), les tireuses à bières sont silencieuses et la salle principale est déserte.

Mais les pièces annexes abritent une activité débordante: ici on biberonne une chèvre sauvage de deux semaines, baptisée Liam. Là, des cygnes installent leur nid dans d'anciennes écuries, un renard peureux se crée un enclos et un bécévole soigne une buse aux grands yeux.

Depuis vendredi, l'ancien débit de boissons s'est reconverti, grâce à l'Association Réhabilitation de la faune irlandaise (WRI), devenant la toute première clinique vétérinaire du pays à s'occuper de créatures de toutes tailles et espèces, quel que soit leur problème.

"On était habitué à une certaine façon de vivre", a confié à l'AFP James McCarthy, dont la famille possède le pub depuis plus de dix ans. "Quand on nous l'a enlevé, on s'est retrouvé avec un vide. Il faut un certain temps pour



le combler, d'une manière que vous n'auriez jamais crue possible avant".

"On se prépare à la saison des orphelins, qui est notre période la plus chargée de l'année", explique le responsable des animaux Dan Donoher, en tentant de calmer un pigeon qui s'agit sur une table d'examen. "On aura beaucoup d'oïssillons et de renardeaux, qui nous occuperont pendant les six prochains mois".

Dans la culture irlandaise, les pubs occupent une place centrale de la vie sociale, où l'on fête les événements importants et où se crée la solidarité entre voisins.

Dans les zones rurales reculées, leur rôle est d'autant plus important, et la fermeture du Tara Na Ri avait porté un rude coup à la communauté locale, déjà ébranlée par les changements radicaux induits par le confinement.

Mais selon Aoife McPartlin,

responsable de la branche éducative de WRI, la toute nouvelle clinique vétérinaire est déjà venue remplacer le pub dans le cœur de certains clients, qui ont donné de leur temps pour réparer les salles annexes.

"On les a accueillis, ils nous ont accueillis", dit-elle à propos des habitants, qui n'ont pas ménagé leur peine ni leur temps pour rénover les locaux.

L'Irlande, qui recense plus de

4.000 décès dus au Covid-19, est actuellement en plein troisième confinement, instauré pour stopper l'explosion des cas survenue après un assouplissement des restrictions locales avant Noël.

Alors que le pays avait traversé les deux premières vagues de la pandémie avec relativement peu de cas et de décès, il présente désormais le taux de contamination par habitant le plus élevé au monde.

C'est à cause de ce "tsunami d'infections", comme l'a décrit le Premier ministre Micheal Martin, que 45% des décès survenus dans la République à cause du coronavirus le sont depuis début 2021.

Depuis le début de l'année, les écoles, magasins non essentiels, pubs, restaurants, gymnases et cinémas sont donc fermés et les citoyens priés de rester chez eux, mis à part pour faire de l'exercice dans un périmètre restreint.

Une situation à laquelle Aoife McPartlin voit au moins un avantage: avec l'augmentation spectaculaire du nombre de gens passant du temps dans la nature, le nombre d'animaux blessés ou abandonnés trouvés par des promeneurs puis ramenés pour être soignés a explosé. "La nature a sauvé beaucoup de gens pendant la pandémie", souligne-t-elle. "Ils sont plus conscients de la vie sauvage et de son existence, et de notre coexistence".

Lasagnes, épinards, chèvre

Ingrédients :

12 feuilles pour lasagnes
400 g d'épinards
1 bûche de fromage de chèvre
150 g de crème fraîche épaisse
50 g de fromage râpé (gruyère ou parmesan)

5 c. à soupe de farine
50 cl de lait
50 g de beurre mou
Sel, poivre

Les étapes :

1. Lavez puis séchez les épinards dans un torchon avant de les hacher grossièrement.

2. Préchauffez le four à 150 °C.

3. Dans une poêle faites cuire pendant 5 minutes en prenant soin de remuer de temps en temps.

4. Assaisonnez de sel et poivre les épinards puis versez la crème fraîche et le fromage de chèvre préalablement coupé en morceaux.

5. Lorsque le fromage de chèvre a bien fondu, retirez la poêle du feu et réservez.

6. Dans une casserole, faites fondre le beurre sur feu vif puis ajoutez la farine et mélangez à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à obtenir un roux. Incorporez petit à petit le lait sans cesser de remuer.

7. Lorsque le béchamel est lisse et homogène, retirez la casserole puis assaisonnez de sel et poivre.

8. Portez ensuite un grand volume d'eau à ébullition puis baissez la température et plongez une par une les feuilles de lasagne de manière à ce qu'elles ne se collent pas entre elles. Suivez ensuite les indications de cuisson inscrites sur le paquet puis égouttez-les sans les empiler.

9. Dans un plat à gratin, étalez une fine couche de béchamel puis recouvrez de 3 feuilles de lasagnes (plus ou moins en fonction de la taille du plat). Recouvrez ensuite avec 1/3 d'épinards et la même dose de béchamel.



A 90 ans, elle marche dix km dans la neige



Avec une détermination sans faille, une Américaine nonagénaire a bravé le froid marchant 10 kilomètres dans la neige pour se faire vacciner contre la Covid-19 à Seattle, tout rapporté les médias locaux.

Fran Goldman, 90 ans, ne parvenait pas à trouver un rendez-vous pour recevoir sa première dose du vaccin contre le coronavirus donc lorsqu'un créneau lui a été attribué dimanche dernier, il était hors de question que les intempéries la détournent de son objectif, a-t-elle raconté au journal Seattle Times.

Malgré l'épaisse couche de neige qui s'était déposée sur la ville, rendant un trajet en voiture impossible, Mme Goldman a enfilé ses bottes, saisi ses bâtons de marche, et n'a pas hésité à

parcourir, à l'aller et au retour, les 5 kilomètres qui la séparaient de la clinique qui administrait les vaccins.

"Ce n'était pas facile, c'était un défi", a confié Mme Goldman au quotidien, précisant qu'elle s'était fait poser une prothèse de la hanche l'année précédente.

"J'ai marché assez lentement", a-t-elle raconté mercredi à l'émission Today.

Fran Goldman est effectivement arrivée avec 5 minutes de retard à son rendez-vous.

"Elle est vraiment admirable et elle possède cette mentalité là conduisant à ne pas se laisser bloquer par l'adversité+", a commenté sa fille, Ruth Goldman, auprès du Seattle Times.